

CAHIER SYNTHÈSE DES ACTES DE COLLOQUE

LA LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE CHEZ
LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION :
un suivi multidimensionnel accompagné de la conscientisation
et de la mobilisation de tous les acteurs

Le 18 novembre 2004
Au Centre Marie-Médiatrice
6200, rue Des Écores
Montréal (Québec)

Organisé par



service d'aide et de liaison pour immigrants

Ce colloque, une initiative de La Maisonnée (qui célèbre cette année ses 25 ans) et de partenaires de Villeray - La Petite-Patrie, a été appuyé, dans le cadre de la recherche-action « Québec pluriel », par le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et par la Direction régionale et la Direction des services aux communautés culturelles du Ministère de l'Éducation.

La recherche action « Québec pluriel » est coordonnée par le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et soutenue financièrement par le Fonds jeunesse Québec.



LA MAISONNÉE INC., service d'aide et de liaison pour immigrants, tient à remercier

Les partenaires du colloque

Emploi,
Solidarité sociale
et Famille

Québec 



Ministère
de l'Éducation

Québec 



CAHIER SYNTHÈSE DES ACTES DE COLLOQUE

LA LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE CHEZ
LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION :
un suivi multidimensionnel accompagné de la conscientisation
et de la mobilisation de tous les acteurs

Pour tout renseignement communiquer
avec La Maisonnée inc.

6865, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2S 2H3
Téléphone : (514) 271-3533
Télécopieur : (514) 271-1910
Courriel : info@laisonneeinc.org

UNE BELLE RÉUSSITE

Le Colloque a été une belle réussite sur plusieurs plans dont : l'accueil ; la convivialité , l'ampleur de la participation , la large diversité des personnes présentes, tant sur le plan ethnoculturel que sur le plan des milieux et des secteurs représentés , le choix et l'aménagement du lieu de déroulement , la thématique bien sûr et le choix des conférenciers et animateurs ; le programme du Colloque et, entre autre, les thématiques dans les ateliers de discussions ; l'organisation de l'événement. Félicitations à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire naître et à donner vie au Colloque.

Le Colloque a de plus permis d'identifier des pistes de solutions porteuses de résultats. Il ne reste qu'à souhaiter que les actes du Colloque soient un outil et un levier pour la poursuite des réflexions mais, surtout, pour favoriser et supporter la mise en œuvre de manières de faire nouvelles dont les premiers acteurs concernés, les élèves, fassent partie à part entière.

Nous vous prions de transmettre nos félicitations à toute l'équipe de LA MAISONNÉE.

Merci

Lorraine Mathews

Animatrice du Colloque

L'INDICE MARKETING : recherche & stratégie

Des solutions sur mesure pour naviguer efficacement

Siège social : (450) 229-8484

Télécopieur : (450) 229-8443

Courriel : info@indicemarketing.com

Site Internet : www.indicemarketing.com

AVANT-PROPOS

Pour demeurer une société riche, ouverte et prospère, le Québec a devant lui plusieurs défis à relever. La question du pluralisme et de la lutte aux inégalités socio-économiques qui affectent plusieurs groupes de Québécois issus de communautés culturelles ou des minorités visibles est de taille. Plusieurs de ces groupes connaissent des taux de chômage et de sous-scolarisation plus importants que ceux caractérisant l'ensemble de la population québécoise¹. Le gouvernement a certes évoqué la question de l'immigration comme une avenue privilégiée pour répondre au défi démographique qui frappe le Québec, cependant mieux accompagner ces derniers à accéder au marché du travail et/ou à terminer une qualification est essentielle.

À cet effet, en mai 2004, le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, lançait la recherche-action « Québec pluriel » ayant pour but de fournir aux jeunes de 16 à 30 ans issus de communautés culturelles et des minorités visibles de l'île de Montréal, des services d'accompagnement axés sur le mentorat visant à soutenir leur intégration socioprofessionnelle ou socio-scolaire. Dans ce cadre, La Maisonnée, porteuse d'un projet-pilote de la recherche-action, contribue à encourager des jeunes de 16 à 24 ans à persévérer à l'école. Elle cherche également à informer davantage les différents acteurs sur la problématique vécue par ces jeunes. C'est d'ailleurs pour cette raison que s'est tenu, le 18 novembre 2004, le colloque *LA LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE CHEZ LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION : un suivi multidimensionnel accompagné de la conscientisation et de la mobilisation de tous les acteurs*.

Ce colloque visait à analyser la réalité socio-scolaire chez les jeunes (16 à 24 ans) issus de communautés culturelles, à reconnaître les enjeux en cause dans le phénomène du décrochage scolaire, à identifier certaines pistes de solutions dont le projet Québec pluriel et à réfléchir au rôle du milieu communautaire et des autres institutions dans la lutte au décrochage scolaire auprès des jeunes de communautés culturelles. Pour répondre à ces questions, trois conférences et trois ateliers de discussion se sont tenus au cours de cette journée.

Nous souhaitons témoigner de notre profonde reconnaissance aux conférenciers et aux animateurs qui ont alimenté les discussions de même qu'aux divers partenaires qui sans leur soutien financier et leurs services ce colloque n'aurait pu voir le jour : le Fonds jeunesse Québec, le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, la Direction régionale et la Direction des services aux communautés culturelles du Ministère de l'Éducation et le Centre d'éducation aux adultes Marie-Médiatrice.

Le présent document inclut les allocutions des conférenciers et synthétise, sous forme de comptes rendus, les ateliers de discussion. Nous espérons que ce dernier vous offre le meilleur aperçu possible des échanges qui se sont fait lors de cet événement.

Bonne lecture !

Hassan Hassani
Directeur général

La Maisonnée

Lazé Leskaj
Responsable du Service de
première ligne et du colloque
La Maisonnée

Hélène Roulet
Coordonnatrice du
projet Québec pluriel
La Maisonnée

¹ Le taux de chômage est de 11,7 % pour la population immigrante et de 15,4% pour les personnes issues de minorités visibles comparativement à 8,2 % pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, 50 % des jeunes issus des minorités visibles n'ont pas dépassé la cinquième année du secondaire, proportion similaire à l'ensemble des autres jeunes du Québec (49 %). Ce pourcentage est toutefois de 2 à 10 % plus élevés chez certains groupes de jeunes de minorités visibles (Ministère de l'Éducation du Québec, 2001).

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	i
La Maisonnée inc.	6
Allocutions d'ouverture	7
Conférences	
▪ Caractéristiques du décrochage scolaire au Québec et dans Villeray- La Petite-Patrie	11
▪ Enjeux et réalité socio scolaire des jeunes issus de l'immigration	20
▪ La contribution des ONG et des autres acteurs dans la lutte au décrochage scolaire	30
▪ Quelles sont les pistes de solutions et les ressources disponibles pour contrer le décrochage scolaire chez les jeunes (16-24 ans) issus de l'immigration?	36
▪ Quel est le rôle du communautaire et de ses partenaires dans la lutte au décrochage scolaire?	38
▪ Comment sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs au sujet du décrochage scolaire?	40
Mot de la fin	42
Le comité organisateur	44
Appréciation du colloque	45
Annexe : Quelques observations suite au questionnaire répondu par les jeunes participants du projet Québec pluriel de La Maisonnée	46
Références	48

LA MAISONNÉE INC. 25 ANS

La Maisonnée est un organisme à but non lucratif qui a été créée en 1979 et dont la mission est de " Faire de tout résident, ancien, nouveau ou de naissance, un citoyen à part entière ". Ses activités sont essentiellement consacrées à l'accueil des nouveaux arrivants et reçoivent de ce fait une clientèle diversifiée. Cette clientèle exige de La Maisonnée de multiples services qui les aident dans leur processus d'établissement, d'adaptation et d'intégration.

Notre mission est directement liée à l'exercice de la citoyenneté et du développement social, pour particulièrement aider les immigrants à devenir le plus rapidement et le plus harmonieusement possible autonomes et ainsi mettre à contribution leur énorme potentiel.

Ainsi, la Maisonnée est un organisme communautaire proactif qui aide la population immigrante à s'orienter et à s'intégrer à la communauté d'accueil en lui offrant un service permanent multiforme qui se développe au fil des années : service de première ligne, service d'employabilité et vie communautaire.

Parmi les services offerts nous retrouvons : aide dans les démarches à entreprendre auprès des autorités de l'immigration, information sur les lois, conseils juridiques, accompagnement, interprétariat, soutien psychosocial, recherche de logement, dépannage alimentaire, jumelage interculturel, déclaration du revenu, cours de langues (français, anglais, espagnol), aides aux devoirs et soutien scolaire pour les élèves du secondaire, activités socioculturelles, orientation professionnelle, production de curriculum vitae, recherche d'emploi, ateliers de recherche d'emploi, placement et stage sur le marché du travail.

La Maisonnée offre ses services auprès de la population immigrante et les membres de la société d'accueil résidant aussi bien dans Rosemont - La Petite-Patrie, notre arrondissement d'implantation, que dans la grande région métropolitaine de Montréal.

Témoignages de la clientèle et de bénévoles

« La Maisonnée m'a permis de m'intégrer plus rapidement à la société québécoise en m'aidant à me trouver un logement et un emploi ».

Jesus Ledezma, Venezuela.

« La chose la plus importante que j'ai trouvée à La Maisonnée, ce n'est pas seulement le service à la clientèle mais la qualité humaine de ses intervenants. »

Juan Pablo, nouvel arrivant

« Faire un an et demi de bénévolat à La Maisonnée m'a permis de gagner de la confiance en moi. Ceci m'a permis de rencontrer des gens extraordinaires et de m'adapter plus rapidement au Québec. »

Leila Tabti, Algérie

« Grâce à La Maisonnée, je suis plus conscient de la réalité des immigrants. »

Nicolas Bertrand, Canada, Québec, bénévole

« La Maisonnée est une source d'aide pour toutes et tous »

*Christian André, Canada, Québec - origine haïtienne,
Participant au projet Québec pluriel*

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Conférencier :

- **Hassan Hassani**, directeur général
La Maisonnée inc.

Aujourd'hui est une journée particulière. Plus de 130 personnes, représentant des milieux très diversifiés, se sont regroupés à l'occasion de ce colloque pour discuter et proposer des solutions à un problème majeur, le décrochage scolaire chez les jeunes issus de l'immigration.

Au nom du conseil d'administration, des employés et des bénévoles de La Maisonnée, je vous remercie infiniment de votre présence de même que pour le travail que vous faites au quotidien pour lutter au décrochage.

La Maisonnée, qui cette année fête sa 25^e année, a été créée par un groupe de visionnaires qui avait une mission noble, celle de faire de tout citoyen nouveau ou de naissance des citoyens à part entière. Cette même philosophie anime nos interventions auprès des jeunes immigrants. Consciente des problèmes qu'ils peuvent rencontrer, La Maisonnée se fait une priorité de travailler avec eux et ce, depuis longtemps.

Certes nous vivons dans une société développée mais celles-ci ne manque pas de contradictions. D'un côté, parmi les immigrants, il y a diplômés parfois surqualifiés qui ne trouvent pas, dans une large proportion, un travail correspondant à leurs qualifications et de l'autre, il y a un pourcentage élevé de jeunes qui abandonnent l'école c'est-à-dire qu'ils ne terminent pas leurs études secondaires.

Pour contribuer à limiter ce phénomène, on élabore un peu partout des programmes, des plans et des prévisions. On constate cependant qu'en pratique les choses changent très peu. C'est pour modifier cette réalité, pour contrer le phénomène grandissant du décrochage scolaire chez les jeunes issus des minorités culturelles, que nous réalisons depuis 8 ans, avec le soutien financier de Centraide et en collaboration étroite avec l'école secondaire Père-Marquette, le projet d'aide aux devoirs pour les jeunes des classes d'accueil. Et maintenant, depuis mai 2004 nous travaillons avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour la recherche-action *Québec pluriel*, un projet expérimental axé sur la relation mentorale. Ce projet commence à donner ses premiers fruits.

Le colloque d'aujourd'hui sur la lutte au décrochage scolaire est le résultat d'une enrichissante collaboration entre La Maisonnée et ses partenaires du milieu. Il est notamment le fruit d'une précieuse collaboration avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère de l'Éducation du Québec. Je les remercie chaleureusement pour leur soutien et pour leur confiance en ce projet. À cet égard, je remercie particulièrement Monsieur Frederico Fonseca, coordonnateur du projet *Québec pluriel* du Bureau des services aux jeunes du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et Madame Louise Fortin, directrice générale par intérim de la direction des services aux communautés culturelles du ministère de l'Éducation du Québec.

Je veux également remercier le commissaire scolaire Monsieur Kenneth George pour sa précieuse collaboration dans la préparation de ce colloque; les conférenciers Madame Mariane Kaliaguine et Monsieur Guy Drudi, l'animatrice d'atelier Madame Diane De Courcy, et les animateurs messieurs Yves Poirier et Louis Bienvenue et enfin, Madame Lorraine Mathews qui a accepté d'animer ce colloque.

En terminant, je souhaite à toutes et à tous une bonne journée et encore une fois merci.

Conférencier :

- **Frederico Fonseca**, coordonnateur de la recherche-action Québec pluriel
Bureau de développement des services aux jeunes
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

D'emblée, j'aimerais saluer les commissaires scolaires, les gestionnaires et professionnels du milieu de l'éducation, les enseignants ainsi que les représentants des organisations communautaires et les différents partenaires ici présents (MRCI, du MESSF et de la Ville de Montréal).

Je tiens aussi à saluer et surtout à remercier la Maisonnée pour cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la recherche-action Québec pluriel.

Québec pluriel ? C'est peut-être la première fois que certains d'entre vous entendent parler de ce projet. Je vais donc prendre une minute pour vous le présenter.

À l'origine de Québec pluriel, il y a un constat et une opportunité. Le constat est le suivant : plusieurs groupes de Québécois issus de communautés culturelles ou de minorités visibles connaissent des taux de chômage, de sous-scolarisation ou de décrochage scolaire plus élevés que ceux qui caractérisent l'ensemble de la population du Québec. Au MESSF, la question devenait **cruciale**. Alors que faire ? Comment réduire ces inégalités socio-économiques ?

L'opportunité correspond à une possibilité du Fonds jeunesse Québec d'investir dans une nouvelle expérimentation ainsi qu'à la décision de notre ministre, Monsieur Claude Béchard, de saisir ce moment pour lancer une réflexion sur les jeunes Québécois issus de l'immigration.

Québec pluriel prend la forme d'une recherche-action comptant 10 projets pilotes à Montréal se terminant le 31 mars 2005. Le FJQ a financé les projets jusqu'au 30 novembre 2004 et le MESSF en assure le financement jusqu'au 31 mars 2005. Donc, 10 projets pilotes, dont 3 dans le secteur de l'éducation pour les jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles et 7 en insertion en emploi pour les minorités visibles.

La recherche-action Québec pluriel comporte 3 phases : expérimentation; réflexion; rédaction du rapport Québec pluriel. La recherche-action est coordonnée par le **BDSJ** et encadrée par un comité interministériel composé du **MESSF**; du **MRCI**; du **MEQ**; du **SAJ**; d'**EQ**; de la Ville de Montréal.

Notons qu'il y a des variations pour chaque projet-pilote. Les 10 projets sont cependant tous soumis au même cadre général. Québec pluriel mise sur une intervention légère (au minimum 4 heures par semaine) adaptée aux besoins des jeunes et aussi sur l'accompagnement. À cet effet, nous avons décidé de tester le mentorat comme mode d'accompagnement. Chaque organisme partenaire doit à cet effet :

- 1) Proposer aux jeunes une intervention adaptée et mettre sur pied un service de mentorat;
- 2) Tisser de nouveaux partenariats au profit des jeunes (entreprises selon le cas ou nouveaux réseaux);
- 3) Mobiliser les milieux visés ou certains groupes des communautés culturelles ou minorités visibles spécifiquement ciblés dans certains projets.

Ainsi, l'initiative de la Maisonnée s'inscrit dans le 3^e objectif de Québec pluriel (mobilisation des milieux pour trouver de nouvelles solutions). Vous aurez aussi compris que cet organisme est porteur d'un projet-pilote Québec pluriel qui, à mon sens, se déroule très bien et dont il pourra partager la recette avec vous. Cela dit, cette initiative, bien qu'issue des objectifs poursuivis par la Maisonnée dans le cadre de Québec pluriel, dépasse largement le cadre strict de cette recherche-action pour

s'intéresser à la problématique à la base de ce projet-pilote, soit la question de la persévérance scolaire, celle de la sous-scolarisation et celle du décrochage scolaire.

Enfin, la diversité des expériences et des milieux professionnels des participants annonce des discussions très stimulantes et enrichissantes. Le fruit de cette réflexion nous permettra d'aider encore davantage, j'en suis convaincu, les jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles. C'est exactement l'image qu'on avait en tête lorsqu'on a choisi la phrase communicative, ou slogan si vous préférez, de l'expérimentation Québec pluriel : La diversité en action, c'est-à-dire, des acteurs issus de différents milieux qui s'unissent pour aider les jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles dans leur parcours de qualification ou d'insertion en emploi.

Merci à toutes et à tous et bonne réflexion.

Conférencière :

- **Michèle Fafard**, responsable de l'enseignement secondaire et des plans de réussite, Direction régionale de Montréal du ministère de l'Éducation du Québec *pour*
Louise Fortin, directrice générale par intérim
Direction des services aux communautés culturelles
Ministère de l'Éducation du Québec

C'est fort intéressant de voir des gens s'unir pour un colloque sur un sujet qui n'est pas souvent abordé : la lutte au décrochage scolaire chez les jeunes issus de l'immigration. J'aurai grand plaisir à passer la journée avec vous.

Mon travail de soutien à la Table des partenaires pour la persévérance scolaire à Montréal m'amène à partager avec vous un intérêt pour les besoins particuliers des jeunes issus de l'immigration. À cette table siègent plusieurs partenaires publics, privés et communautaires. La diversité des acteurs présents démontre bien que le décrochage scolaire n'est pas uniquement l'affaire du milieu scolaire mais qu'il s'agit d'une question qui concerne la société en général.

Je ne fournirai pas de statistiques sur le décrochage scolaire puisque d'autres intervenants vous en fourniront au cours de la journée. Cependant, voici deux données que nous avons au ministère de l'Éducation que je souhaite partager avec vous. Année après année, sur l'île de Montréal, environ 4000 jeunes quittent le réseau scolaire sans obtenir leur premier diplôme, soit le diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles. Cependant, deux, trois et même 10 ans après leur abandon scolaire, quand leur situation sur le marché du travail est devenue trop précaire pour bâtir sa vie, plusieurs de ces mêmes personnes reprennent leur cheminement scolaire à l'éducation aux adultes. Une situation douloureuse et onéreuse pour l'individu qui cherche à améliorer sa condition. D'autres demeureront dans la précarité d'emploi, situation qui attend la majorité des non-diplômés.

Un des rôles du ministère de l'Éducation est de veiller à la réussite scolaire du plus grand nombre de jeunes, incluant les jeunes issus de l'immigration. Nous le répétons souvent à la Table des partenaires, ce ne sont pas toutes les communautés culturelles qui éprouvent des difficultés et ce ne sont pas tous les jeunes de communautés éprouvant des difficultés qui abandonnent l'école. Il existe une diversité de jeunes, de situations et de problèmes. Ainsi, certains jeunes arrivent au Québec sous-scolarisés, soit parce que les conditions de vie et de travail dans leur pays d'origine sont éloignées de celles prévalant au Québec ou que la scolarisation est moins valorisée qu'ici. D'autres n'ont qu'un apprentissage de la langue à faire avant de poursuivre leur parcours.

Pour mieux intervenir et outiller les intervenants qui travaillent avec les jeunes des communautés culturelles il est important de comprendre la situation et la réalité de ces jeunes. Dans ce sens, la Direction des services aux communautés culturelles a élaboré une politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle. Cette Direction travaille avec les commissions scolaires pour que les services offerts soient le plus adéquat possible pour les jeunes issus de l'immigration.

En terminant, rappelons que la lutte au décrochage scolaire est l'affaire de toutes et de tous : elle nécessite des interventions au niveau national, régional, local, de quartier en quartier, d'école en école, d'organisme en organisme et de jeune en jeune.

Bon colloque.

CONFÉRENCE

Caractéristiques du décrochage scolaire au Québec et dans Villeray-Petite-Patrie

Conférencier :

- **Kenneth George**, Ph.D, chercheur scientifique
Commissaire scolaire de Villeray – La Petite-Patrie
Commission scolaire de Montréal

Permettez que, dès le début de ma présentation, je remercie un grand spécialiste qui m'a si gentiment aidé en répondant à nombre de mes questions et en me fournissant beaucoup de documentation, Monsieur Bergman Fleury, du service des ressources éducatives de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Comme on le verra, j'ai pu m'inspirer aussi de nombreuses études faites en rapport avec la démarche d'élaboration du plan stratégique de la CSDM.

Nous nous arrêtons aujourd'hui à l'expérience du décrochage scolaire chez les « jeunes issus des communautés culturelles ». Vaste thème s'il en est un.

Idéalement, on commencerait par faire la synthèse des données dont nous disposons. D'un côté, celles-ci permettent de différencier l'expérience scolaire et le phénomène du décrochage scolaire chez les jeunes issus de l'immigration et, de l'autre, chez les élèves nés ici. Cependant, cette distinction entre les groupes n'est peut-être pas appropriée. Définissons nos termes.

1. Les jeunes issus de l'immigration : qui sont-ils?

La notion « jeunes issus de l'immigration » renvoie à au moins deux types de jeunes. Les enfants de moins de 12 ans et les adolescents qui viennent d'arriver au Québec avec leurs parents. Il s'agit de filles et de fils de parents qui, probablement, ne parlent ni le français ni l'anglais, des jeunes qui seront en classe d'accueil pendant x mois, soit à l'école primaire, soit à l'école secondaire. On sait aussi que ces familles vont s'installer à Montréal, probablement dans les quartiers Parc-Extension, Côte-des-Neiges, à l'est de Villeray ou à l'ouest de La Petite-Patrie.

Peut-on restreindre la notion de « jeunes issus de l'immigration » à ces enfants nés ailleurs ? Qu'en est-il de l'enfant né ici, mais dont les parents parlent à la maison une langue autre que le français ? Quand on sait l'importance de la langue dans le processus de formation, ne devrait-on pas étendre la notion de jeunes « issus de l'immigration » aux jeunes nés ici, mais dont la langue maternelle ou encore la langue d'usage courante n'est pas le français ?

Bref, faut-il tenir pour acquit que les enfants nés ici de parents arrivés au pays depuis cinq ou dix ans apprendront, de leurs parents, le français comme première langue ou encore que ces enfants vivront dans une famille où le français sera la langue d'usage ? On parle ici d'une importante partie des élèves!

Prenons le cas de trois écoles secondaires de Villeray - La Petite-Patrie. En 2003, selon les données du *Diagnostic organisationnel* de la CSDM :

- À l'Académie de Roberval, sur l'ensemble des 571 élèves, 76 % sont nés au Québec, seulement 52% parlaient le français à la maison et un maigre 30% était de langue maternelle française.
- À l'école Père-Marquette, sur les 1107 élèves inscrits, 67 % sont nés au Québec, 64 % parlent le français couramment à la maison et seulement 58 % étaient de langue maternelle française. Autrement dit, pour 396 élèves (36 %), dont seulement 100 sont en classe d'accueil, la langue courante à la maison n'est pas le français.
- À l'école Georges-Vanier, des 1266 élèves inscrits, 65 % sont nés au Québec, mais une minorité, 45 % (575 élèves), est de langue maternelle française et à peine une majorité (53 %) parle le français à la maison.

Dans ces trois écoles secondaires, on compte 2944 élèves dont 47 % (1398) n'ont pas le français comme langue maternelle alors qu'il y n'en a que 32 % (941) qui ne sont pas nés au Québec; 43 % (1265) n'ont pas le français comme langue d'usage à la maison. Et si on exclut les élèves en classes d'accueil, 1000 élèves inscrits dans des programmes menant à un diplôme, soit 33 %, n'ont pas le français comme langue courante à la maison, ce qui n'est pas marginal.

Je suggère que les jeunes nés ici dont la langue maternelle ou la langue à la maison n'est pas le français doivent aussi être considérés comme des « jeunes issus de l'immigration » puisque, au plan scolaire, là où la langue est stratégique, ils partagent finalement une caractéristique essentielle des enfants nés ailleurs c'est-à-dire une pratique de la langue française beaucoup moins étendue que les francophones. Je rappelle à cet égard que la langue n'est pas seulement un moyen de communication et d'expression, c'est aussi le véhicule de la pensée.

La notion de « jeunes issus de l'immigration » doit référer tant aux jeunes nés ailleurs et qui arrivent chez nous qu'aux jeunes nés ici, mais dont la langue parlée à la maison n'est pas le français.

2. Que savons-nous de la performance scolaire de ces jeunes?

2.1 Les élèves du primaire

Commençons par les enfants, tant ceux qui arrivent ici ayant moins de 12 ans et sont de langue maternelle et courante autre que le français, que ceux nés ici, mais dont la langue maternelle ou courante n'est pas le français. Ces enfants fréquentent l'école primaire, soit en classe régulière, soit en classe d'accueil.

Nous disposons de deux études sur la performance de ces élèves au primaire : l'une porte sur les années 1987 à 1991 et l'autre sur l'année scolaire 2000-2001. Les deux études comparent les résultats des élèves francophones et allophones en français langue d'enseignement, en mathématiques et en anglais langue seconde, à la fin de la 6^e année du primaire.

Voici les résultats de l'étude sur la période 1987-1991 (*Osmose*, octobre 1992, vol.3, no 1, p.2). Les données présentées sont classées selon les écoles défavorisées ou favorisées. Dans chacun des cas, le premier chiffre que je donnerai représente le taux de succès des élèves francophones et le second chiffre, le taux de succès des élèves allophones. Très manifestement, il n'y a aucune différence à la fin des études au primaire.

Tableau I - Écoles des milieux défavorisés : Comparaison entre le taux de succès des élèves francophones et allophones (1987-1991)

Matières	Taux de succès	
	élèves francophones	élèves allophones
Français	88 %	91 %
Mathématiques	85 %	88 %
Anglais-langue seconde	84 %	92 %

Tableau II - Écoles des milieux favorisés : Comparaison entre le taux de succès des élèves francophones et allophones (1987-1991)

Matières	Taux de succès	
	élèves francophones	élèves allophones
Français	96 %	96 %
Mathématiques	91 %	91 %
Anglais-langue seconde	90 %	92 %

Nous disposons de données comparables pour l'année scolaire 2000-2001 (étude non publiée, Service des ressources éducatives, CSDM). L'analyse est cependant ici un peu plus complexe : les élèves allophones sont catégorisés en fonction de leur langue maternelle. Je présenterai les résultats d'abord des élèves francophones et ensuite, pour les élèves allophones, au lieu de présenter les taux de réussite par langue maternelle, je présenterai, toutes langues maternelles confondues, le plus bas taux de réussite et le plus haut.

Tableau III - Comparaison entre le taux de succès des élèves francophones et allophones (2000-2001)

Matières	Taux de succès	
	élèves francophones	élèves allophones
Français	76 %	69 à 77 %
Mathématiques	76 %	67 à 83 %
Anglais-langue seconde	77 %	71 et 96 %.

À 10 ans d'intervalle, les deux études révèlent que la performance des élèves allophones n'est d'aucune façon différente de celle des élèves francophones. Tous ces enfants disposent également de ressources nécessaires pour être promus au secondaire.

Je me permets une parenthèse. Plusieurs ont prétendu que la présence d'allophones expliquerait les faibles résultats des élèves de notre commission scolaire en comparaison avec les résultats des élèves des autres commissions scolaires. Les données que je viens de présenter, qu'il s'agisse de données de 1991 ou de 2001, ne confirment pas cette hypothèse, bien au contraire.

2.2 Les élèves du secondaire : les adolescents nés ailleurs

Considérons maintenant les jeunes arrivés ici à 13 ans et qui entrent en classe d'accueil au secondaire. La pratique des spécialistes de la CSDM enseigne qu'il s'agit de jeunes pour qui l'intégration est un processus qui prendra plus de temps, de jeunes qui pourront passer jusqu'à 30 mois en classes d'accueil

(le maximum est de 20 mois au primaire) et qui auront besoin de plus de soutien lors de leur intégration en classe régulière.

Ces jeunes obtiendront-ils leur diplôme ? Il est plus que probable que ces jeunes quitteront l'école secondaire sans le Diplôme d'Études Secondaire (DES) ou un autre diplôme; à 18 ans, ils n'auront pas eu le temps de cumuler le nombre de crédits nécessaires pour obtenir leur diplôme. Le règlement gouvernemental sur la fréquentation scolaire obligera ces jeunes à quitter l'école secondaire à 18 ans. Ou bien ils entreront alors sur le marché du travail, ou bien ils compléteront leur formation à l'éducation des adultes où ils feront les deux.

Un dernier mot sur certains de ces jeunes. Parmi les adolescents nouvellement arrivés au Québec, 7% arrivent avec un grand retard scolaire, de deux ans et plus; en plus de ne pas maîtriser le français, ils sont handicapés par leur retard dans l'apprentissage de certaines notions, par exemple en mathématiques (*Les élèves immigrants en situation de grand retard scolaire au Québec*, MEQ, 2002, 32 p.).

2.3 Les adolescents « intégrés »

Finalement, qu'en est-il des jeunes arrivés à l'école secondaire après avoir fréquenté la classe d'accueil au primaire - ou qui étaient en classe régulière au primaire mais étaient dans des familles où la langue parlée à la maison n'était pas le français ? Autrement dit, qu'en est-il des enfants devenus adolescents, nés ici ou ailleurs, qui sont passés ou non dans des classes d'accueil au primaire et dont la langue courante à la maison n'est pas le français ?

Tout compte fait, on ne sait pas grand chose de ces jeunes; ils ne sont pas vraiment isolés, ni dans les pratiques éducatives, ni dans les données statistiques. Ils sont intégrés, bref. Nous savons de ces jeunes, qu'en 6^e année, ils étaient aussi bien outillés que les enfants nés ici et dont la vie a toujours été vécue en français. Mais c'est là tout ce que l'on sait d'eux spécifiquement. Sur leur trajectoire au secondaire, il ne semble pas exister d'études qui rendent compte de la spécificité de leur expérience comme adolescents de langue maternelle ou courante autre que le français ou comme adolescents nés ailleurs.

Certes, il y a eu une étude du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) qui, en 1991, concluait à ce sujet : « Dans le cas des élèves dont la langue maternelle est l'allemand, l'arabe, le chinois, le créole, l'espagnol, l'hébreu, le polonais, le portugais ou le vietnamien, les conclusions (quant au taux de décrochage scolaire) demeurent beaucoup plus difficiles à tirer » (*La réussite scolaire et la question de l'abandon des études*, MEQ, 1991, p. 5).

Cela dit, la même étude de 1991 suggère que l'on peut comparer les taux de décrochage scolaire en fonction, non de la langue maternelle, mais de la langue d'usage : « La persévérance scolaire des élèves du secondaire est nettement plus élevée chez ceux dont la langue d'usage est l'anglais ». Entre eux et les francophones, précise-t-on, il y a un écart de 10 % en faveur des anglophones. L'étude conclut aussi : « En ce qui regarde les élèves dont la langue d'usage est autre que le français et l'anglais, (ils) occupent une position relativement avantageuse, en ce sens que leurs chances d'obtenir leurs diplômes d'études secondaires sont à peu près égales à celles des élèves dont la langue d'usage est l'anglais » (*ibid.*).

Mais tenir ces affirmations pour vérité, 15 ans plus tard, seraient un peu risqués. Il serait plus prudent de prendre acte du fait que des études manquent sur l'expérience scolaire spécifique de ces « adolescents intégrés », prendre acte aussi du fait que ces jeunes qui ont fait leur primaire et leur secondaire ici sont simplement intégrés aux données sur l'école. À des fins statistiques, ce sont des adolescents comme les autres.

Que savons-nous de l'expérience scolaire de ces adolescents montréalais ?

On sait pas mal de choses. Depuis qu'on a pris conscience de la gravité du problème du décrochage scolaire, on a raffiné nos grilles d'analyse, ce qui signifie qu'on a beaucoup de chiffres... et je vous en présenterai beaucoup... mais on ne trouvera pas nécessairement réponse à notre question centrale : combien de jeunes issus de l'immigration obtiennent un diplôme au secondaire, combien décrochent ? Que savons-nous ? Toutes les données sont tirées du *Diagnostic organisationnel* de la CSDM.

- Considérons les jeunes entrés en 1^{ère} secondaire en septembre 1998 à la CSDM. Cinq ans plus tard 63,5 % n'ont pas obtenu leur diplôme (tout diplôme confondu). Au Québec, ils sont 43,5 % à ne pas l'avoir obtenu.
- Considérons les jeunes entrés en 1^{ère} secondaire en septembre 1995 ou en septembre 1996 à la CSDM. Sept ans plus tard, 44 % n'ont pas encore obtenu de diplôme. Au Québec, ils sont 29 % à ne pas l'avoir encore obtenu.
- On se doute bien qu'il y a un écart entre garçons et filles. Peu importe la cohorte analysée ou la durée pour l'obtention d'un diplôme, l'écart à la CSDM est de 10 à 15 % en faveur des filles.
- Prenons une perspective plus longue. Au cours des 25 dernières années, la proportion de filles et de garçons qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires a considérablement augmenté au Québec, passant de 53,5 % en 1975-1976 à 68,3 % en 2001-2002 chez les jeunes de moins de 20 ans. Une légère régression est observée depuis 5 à 6 ans tant chez les garçons que chez les filles (5 points de % depuis 1996-1997) et l'écart se maintient en faveur des filles (autour de 13 %).

Voilà donc l'ordre de connaissance dont nous disposons. Comme je le disais, les jeunes nés ailleurs et les jeunes nés ici mais de langue maternelle ou de langue d'usage autre que le français sont dans ces statistiques. Quelle proportion représentent-ils des non-diplômés? Je n'ai pas trouvé la réponse.

Cependant, on peut estimer une réponse sur la base des facteurs explicatifs du décrochage. Si les facteurs explicatifs du décrochage caractérisent la vie des « jeunes issus de l'immigration », il faudra considérer qu'ils sont aussi appelés que les autres à la persévérance scolaire ou au décrochage... à moins que des variables qui leur sont spécifiques ne puissent contrecarrer l'effet des variables généralement reconnues comme associées au décrochage scolaire.

3. Quels facteurs semblent expliquer le décrochage scolaire ?

Le statut socio-économique des familles, les rapports de la famille à l'éducation et à l'école et l'expérience scolaire des jeunes semblent des facteurs déterminants. Je distingue ces facteurs pour des fins de présentation; l'on comprendra qu'ils sont inter-reliés, qu'ils se renforcent mutuellement.

Cependant, je veux préciser immédiatement que l'effet de ces facteurs sur la persévérance scolaire ou le décrochage peut être contrecarré par l'école, ce que j'aborderai tantôt. Nous procédons, nous devons procéder avec cet acte de confiance... qui de fait est aussi une conclusion généralement reconnue d'études scientifiques.

3.1 Statut socio-économique

Le MEQ évalue à 36,6 % le décrochage en milieu défavorisé comparativement à 19,6 % en milieu favorisé.

L'ex-Conseil scolaire de l'Île de Montréal a démontré que, si on plaçait sur la carte de la défavorisation, la carte des taux de diplomation des écoles, on constaterait que « 99,7 % des écoles fréquentées par les élèves les plus pauvres se retrouvent parmi les dernières quant au taux de diplomation » (*Étude sur l'abandon scolaire des jeunes décrocheurs du secondaire sur l'Île de Montréal*, Mohamed Hrimech et alii, CSIM, 1993, p. xiii).

La corrélation entre le statut socio-économique et le décrochage est claire. Cela permet de mesurer le défi posé à tous ceux qui oeuvrent à la CSDM.

Rappelons que, selon le *Diagnostic organisationnel*, 28 000 des 70 000 enfants et adolescents de notre commission scolaire (40%) sont fils et filles de parents dont les revenus se situent sous le seuil de faible revenu.

Une étude de l'ex-Conseil scolaire rapporte qu'en 2000, Montréal était la ville canadienne ayant le plus fort pourcentage de familles à faible revenu (23,6%) parmi celles dont tous les enfants ont moins de 18 ans et parmi les régions métropolitaines de 500 000 habitants et plus.

Une dernière donnée : des cinq commissions scolaires de l'Île de Montréal, c'est à la CSDM que sont scolarisés le plus grand nombre d'élèves des écoles défavorisées.

3.2 La famille et l'école

« Plusieurs études établissent un lien entre la situation de la famille et la persévérance scolaire. Les décrocheurs sont moins nombreux à vivre avec leurs deux parents que les diplômés, ils ont des parents moins scolarisés que ceux des diplômés et leurs parents sont moins nombreux à occuper un emploi. Plus encore, les familles des décrocheurs sont plus nombreuses et il est plus fréquent d'y retrouver un frère ou une sœur qui a déjà abandonné ses études avant la fin du secondaire » (*Diagnostic organisationnel*).

Le document qui à mon avis explicite le mieux le rapport entre le statut socioéconomique de la famille et la probabilité de décrocher ou de persévérer à l'école, est les rapport Bouchard : « Un Québec fou de ses enfants » que je cite :

« La pauvreté a des effets qui sont maintenant connus sur la qualité des relations entre les membres de la famille, notamment entre les parents et leurs enfants. Les parents des familles pauvres vivent plus d'événements négatifs et stressants, sont plus souvent malades et sans cesse préoccupés par leurs difficultés financières. Ils sont plus isolés, ont moins de pouvoir social, se sentent plus à la merci de décisions arbitraires, sont plus vulnérables devant la frustration... Cet *accablement* et cet *isolement* risquent de les éloigner de leurs enfants : ils deviennent plus distants, se montrent moins attentifs moins disponibles et moins chaleureux, plus sévères dans leur jugement et plus autoritaires dans leurs conduites » (p. 57).

3.3. L'expérience scolaire

Le retard scolaire est aussi un facteur déterminant. Une étude de la CSDM a révélé que la probabilité de décrocher est deux fois plus grande chez un élève qui entre à l'école secondaire à 13 ans plutôt qu'à 12 ans. En effet, 35 % des jeunes qui commencent leur secondaire à 12 ans décrochent alors que c'est le cas de 65 % des jeunes qui entrent au secondaire à 13 ans.

Ce n'est pas l'âge ici qui est le facteur déterminant. L'âge est plutôt révélateur d'un retard dans l'apprentissage qui se manifestait auparavant par le redoublement et se manifeste aujourd'hui par des cotes C et D dans le bulletin.

Les élèves qui cumulent une année de retard au primaire et s'engagent dans les études secondaires ont de fortes chances d'échouer en 1^{ère} secondaire en français et en mathématiques. Leur retard ne fera que s'accroître et cette expérience aura aussi un effet psychologique : elle confirmera à ces jeunes que l'école, ce n'est pas pour eux.

Voilà donc les trois facteurs le plus souvent associés au décrochage scolaire. On aura compris que ces facteurs affectent tous les groupes sociaux, dont les communautés culturelles, et devraient les affecter avec la même intensité.

Cela dit, se pourrait-il que les jeunes issus des communautés culturelles jouissent de ressources qui permettent de contrer l'effet de ces trois variables? Une étude produite par l'ancien Conseil scolaire de l'île de Montréal propose que le soutien des familles immigrantes est plus manifeste pour amener les jeunes à persévérer, que les nouvelles familles québécoises valorisent davantage la scolarisation. On pourrait même penser, comme le propose un spécialiste que « pour l'immigrant, la réussite de l'expérience migratoire passe par la réussite éducative », ce qui incitera les parents à porter une plus grande attention à l'expérience scolaire de leurs enfants.

Si plausible que soit cette hypothèse, force nous est de constater que nous ne disposons pas actuellement de données statistiques qui permettent vraiment de la confirmer.

Conclusion

En conclusion, revenons à notre question principale : peut-on estimer le nombre de jeunes issus de l'immigration qui font partie de la population qui a décroché ? Pas vraiment. Mais à vrai dire, qu'ils soient 124 ou 483, qu'est-ce que cela change ? Pouvons-nous accepter qu'un seul jeune n'obtienne pas de diplôme ?

La question que nous abordons aujourd'hui n'est pas de savoir combien ils sont... mais plutôt comment on doit les aider. À ce sujet, avant que l'on aborde cette question spécifique, je voudrais formuler trois commentaires dont on devrait tenir compte au moment de choisir des pistes d'action.

a) Décrocher : un problème pour nous, une solution pour le jeune

Si l'information que je viens de présenter peut être utile au moment d'agir, force est de constater qu'il y a un élément central dont je n'ai pas parlé. Qu'un jeune décroche, est-ce un problème ?

Pour le parent ou pour vous et moi, bien sûr ! Un jeune qui décroche se prive d'un accès privilégié à un ordre de connaissances sur le monde, gage de plus grande liberté. Nous savons aussi très bien qu'il aura de la difficulté sur le marché de l'emploi, il rencontrera rapidement toutes sortes de blocages, il aura plus tard plus de difficulté à avoir accès aux mille et une possibilités qu'offre la vie. Nous savons

qu'il est plus que probable que ce futur adulte aura des enfants à qui il aura beaucoup de difficulté à inculquer des valeurs associées à l'effort scolaire. Pour nous donc, c'est un problème et, pour cette raison, on veut agir.

Pour le jeune qui a décroché cependant, le décrochage, ce n'est pas un problème, c'est une solution. Cela fait des années que l'école lui envoie l'image de son incompetence; au primaire il échouait, peut-être même qu'il redoublait... alors que ses amis se valorisaient avec de bonnes notes. En 1^{ère} secondaire, il a connu des difficultés en français et en mathématiques, ses échecs étaient nombreux, il n'a pas été promu en 2^e secondaire. Année après année, il échoue, ce qui l'amène à se convaincre que l'école n'est pas faite pour lui, qu'il ne gagne rien à poursuivre, qu'il doit faire son chemin par une autre voie. Bref, décrocher, c'est se donner une chance de réussir ailleurs, c'est solutionner un problème. Le problème, c'est l'école; décrocher, c'est la solution.

Au moment d'intervenir auprès du jeune qui a décroché, il nous faudra absolument se « mettre dans la peau » de celui qui a acquis la conviction, par des échecs répétés sur plusieurs années, que l'école, ce n'est pas pour lui !

b) La CSDM et le Québec

Je voudrais aussi m'exprimer sur les comparaisons souvent faites entre les écoles de la CSDM et le reste du Québec. Généralement, dans ses comparaisons, la CSDM « performe » moins bien qu'ailleurs. Je vous suggère que cette comparaison est loufoque. Si ailleurs au Québec, les parents des enfants les plus performants avaient autant d'occasions que les parents montréalais d'envoyer leurs enfants au privé, s'il y avait, ailleurs, autant de places disponibles à l'école privée qu'il y en a à Montréal, il est fort à parier que le taux de diplomation dans les autres commissions scolaires baisserait substantiellement.

En effet, un des facteurs qui explique que le taux de diplomation soit moindre à la CSDM, c'est que les enfants que nous avons formés au primaire, les meilleurs d'ailleurs, ont l'occasion de fréquenter l'école privée beaucoup plus qu'ailleurs au Québec où il y a combien moins d'écoles privées; et l'on sait que l'école privée ne prend que les meilleurs, ceux qui n'ont jamais connu de retards scolaires, ceux dont les parents sont capables de payer l'école privée, ceux qui ont toutes les chances du monde de terminer leur cours secondaire en cinq ans. Si ces enfants étaient dans les écoles secondaires de la CSDM, la « performance » de notre commission scolaire serait comparable à ce qui se fait dans le reste du Québec.

c) Mettre en cause l'élève ou l'école

Troisième commentaire : généralement, au moment de penser à agir, on tient pour acquis que le problème du décrochage, c'est celui du décrocheur. Il faut pourtant oser mettre en cause le système lui-même. Je vous soumetts ces trois questions relatives à notre système d'études secondaires.

i. Comment se fait-il que notre programme d'études secondaires soit si différent de ce qui est offert aux adolescents de la Nouvelle-Angleterre ou de l'Ontario ? Autrement dit, pourquoi ailleurs est-on davantage sensible aux intérêts diversifiés des jeunes - et pas nous qui leur imposons presque une formation tout orientée vers les sciences pures ?

ii. Est-ce que les décisions prises sur l'organisation de l'école, la planification de ses activités, est-ce que ces décisions sont prises en fonction du bien des enfants qui la fréquentent ou en fonction du bien des adultes qui y travaillent? Par exemple, on sait l'importance des activités parascolaires dans le

développement des jeunes; à quelle école place-t-on les parascolaires entre 14h et 15h30, avec un dernier cours de la journée à 15h30? Est-il nécessaire de donner congé aux élèves après leur examen?

iii. Se peut-il que les compétences du personnel qui dessert les élèves (ceux qui conçoivent le système, ceux qui le gèrent au quotidien, qui enseignent, qui agissent comme consultants) soient plus ou moins pertinentes à notre jeunesse? J'extrapole ici à partir de la question formulée par le directrice générale de la CSDM à la rentrée de septembre. Je note aussi que selon le professeur Richard Tremblay de l'Université de Montréal, l'échec du réseau des affaires sociales face aux jeunes est lié fondamentalement à la compétence toute relative des intervenants (et non à l'argent, ni aux structures). Cela indique que la formation offerte par les universités est obsolète par rapport au monde actuel des jeunes.

Je ne veux pas vous embêter avec mes questions... je pense tout simplement qu'il faut avoir l'audace de se poser toutes les questions, même si elles sont embêtantes!

Mesdames, Messieurs,

Le problème qui nous rassemble est majeur, il peut avoir des répercussions sur des générations. Il nous faut nous y investir, avec la conviction que l'école est un lieu exceptionnel, un lieu de formation de jeunes et de transformation de la société. Avec la conviction aussi que, peu importe qu'il s'appelle Mohammed, Pablo ou Loudvika, on ne peut pas « assassiner Mozart ».

CONFÉRENCE

Enjeux et réalité socio-scolaire des jeunes issus de l'immigration

Conférencier :

- **Guy Drudi**, administrateur de services sociaux
Chercheur en relations interculturelles et chargé de cours
Président et fondateur de La Maisonnée inc.

Je présenterai La Maisonnée et le travail auprès des jeunes issus de l'immigration, deux recherches sur les jeunes issus de l'immigration, les impacts de l'intégration de ces jeunes et les stratégies pour réussir leur intégration sociale.

1. La Maisonnée et le travail auprès des jeunes issus de l'immigration

La Maisonnée fut créée, dans les années 70 pour contrer une montée du racisme surtout à l'égard des minorités noires qui venaient s'établir à Montréal. Le tissu social s'effritait et une action préventive était nécessaire. Les jeunes issus des familles immigrantes étaient dans une zone grise entre leur culture d'origine et la culture d'accueil. Ils n'avaient plus de groupes de référence et faisaient face aux réactions négatives à leur égard des représentants des institutions et organisations avec lesquelles ils étaient en contact (écoles, police, banque, direction de la protection de la jeunesse, milieu du travail, municipalité, loisirs, etc.). Les jeunes et les familles des nouveaux arrivants se disaient victimes de discrimination à l'école et sur le marché de l'emploi. Il y avait urgence de créer un organisme pouvant faire le pont entre la société d'accueil et ces nouveaux arrivants et dont le but est de faire de tout résident, ancien, nouveau ou de naissance un citoyen à part entière.²

La Maisonnée fait la promotion d'une vision centrée sur :

- une typologie inclusive qui parle de nouveaux résidents plutôt que la stigmatisation des immigrants;
- des services qui répondent aux besoins d'une clientèle pluriethnique et qui sont accessibles également à la population en général;
- l'accueil et non sur la tolérance;
- l'intégration sociale des nouveaux résidents;
- l'importance de la deuxième génération;
- le partenariat et la participation citoyenne à part entière.

² Les membres fondateurs du Service d'aide et de liaison pour immigrants sont : Guy Drudi, Yolène Jumelle, Wahid Malik et Esmeralda Thornhill. Après le départ de madame Thornhill, madame Linh Phan s'est jointe aux membres fondateurs. Nous avons également bénéficié de la grande contribution de messieurs Jacques Bissonnette et Jean de Lavaltrie, respectivement directeur et fonctionnaire au ministère de l'immigration du Québec.

2. Deux recherches sur les jeunes issus de l'immigration

a) Conseil canadien du développement social (2000) « Les jeunes immigrants au Canada »³

Pour cette étude, six groupes de discussion ont été formés à Toronto, Montréal et Vancouver. Tous les participants aux groupes témoins étaient arrivés au Canada dans les cinq ans précédents. Les jeunes furent divisés en deux groupes témoins selon leur âge (15 à 19 ans et 20 à 24 ans).

Dans chaque groupe il y avait un ou deux jeunes venus comme réfugiés au Canada. Les proportions de jeunes dans les groupes reflétaient aussi les proportions d'immigrants au Canada par pays d'origine.

En tout, 50 jeunes ont participé aux discussions des groupes témoins. Il est à mentionner qu'à chaque année environ 200 000 immigrants arrivent au Canada et qu'un tiers sont des jeunes de moins de 25 ans.

Les enfants et les jeunes immigrants font face à d' uniques défis :

- L'apprentissage de la langue est le premier défi cité par la plupart des jeunes.
- Les participants plus jeunes parlent des difficultés qu'ils ont eues à s'intégrer à l'école secondaire. S'habituer au système scolaire canadien, jongler entre les valeurs culturelles et le comportement demandé aux jeunes dans leur pays d'origine et les règles du nouveau pays.
- Les plus âgés disent que leur principal obstacle était de trouver un emploi.
- Le sentiment d'appartenance au pays des jeunes est faible. Le fait de parler avec un accent et de ne pas être nés au Canada fait qu'ils ne se sentent jamais vraiment Canadiens.

En général pour ces groupes :

- Le Canada offre de plus grands débouchés économiques.
- La société multiculturelle et relativement tolérante au Canada.
- La culture de la consommation et la poursuite effrénée de la fortune et des symboles de prestige de la société canadienne que la plupart des participants n'aiment pas.
- L'école peut être une expérience traumatisante. Leurs écoles sont parfois divisées en groupes ethniques.
- Semblent s'être adaptés beaucoup plus facilement les jeunes immigrants qui sont arrivés au Canada avec une bonne maîtrise de l'anglais, ou du français pour ceux vivant à Montréal.
- Les cours d'anglais ou de français en langue seconde sont un moyen important d'intégration.
- Les nouveaux arrivants se sentent plus à l'aise avec d'autres jeunes qui partagent le même type d'expériences et de difficultés.

Un Canadien pour ces participants est :

- Une personne blanche d'origine anglo-saxonne, qui est née au Canada. Dans les groupes témoins au Québec, les immigrants du groupe plus âgé s'entendent à penser qu'un vrai Québécois est une personne avec des ancêtres français et qui est née au Québec.
- Seulement les gens nés au Canada sont vraiment Canadiens.
- Avec un accent, pas moyen d'être vraiment Canadien.

En ce qui concerne l'intégration :

- Les frustrations ressenties par leurs parents ont un effet significatif sur les jeunes.
- Il est beaucoup plus difficile pour leurs parents de s'intégrer à la société canadienne. Une partie des difficultés vient de leur manque de capacité à s'exprimer en français ou en anglais,

³ ccsd.ca/français/pubs/2000/jic/index.htm

tandis que d'autres problèmes sont reliés à la reconnaissance de leur formation ou des diplômes reçus dans leur pays d'origine.

- Leurs parents sont parfois obligés de prendre des tâches serviles, soit parce leur maîtrise du français ou de l'anglais est insuffisante, soit parce que leurs diplômes universitaires et leur expérience de travail ne comptent pas pour grand chose au Canada.

La question du racisme est soulevée spontanément dans tous les groupes témoins :

- Les gens de leur pays sont souvent dépeints de façon négative dans les films, à la télévision et dans les nouvelles.
- Les participants plus jeunes en particulier ont l'impression que la police et les enseignants peuvent être racistes.
- Il est difficile de déterminer si la discrimination qu'ils perçoivent chez les personnes en position d'autorité se base sur leur situation d'immigrants ou parce qu'ils appartiennent à une minorité visible.
- Les immigrants plus jeunes sont d'accord que le racisme est aussi un problème parmi les élèves au secondaire.
- Certains jeunes immigrants dans la deuxième tranche d'âge parlent de la discrimination et de la xénophobie auxquelles ils font face en essayant de trouver un emploi.
- Le racisme et le rejet qu'ils ressentent de la part des gens nés au Canada, poussent certains immigrants à se retrancher dans leur communauté ethnique et à renforcer leurs liens avec des gens du même milieu ethnique.
- L'école est le point de mire de leur vie. L'école peut être un lieu traumatisant pour les immigrants. Ils ont aussi parlé du rôle crucial que les écoles peuvent jouer dans le processus d'intégration.

Les services par les jeunes :

- L'utilisation des services publics et communautaires varie de manière significative d'un participant à l'autre. Les jeunes immigrants de ces groupes témoins ont dit que s'ils se trouvaient face à un problème grave, ils demanderaient de l'aide à un ami.
- Les jeunes disent qu'ils sont contents d'être en mesure de voir des professionnels de la santé qui parlent leur langue d'origine quand cela est possible, car cela rend la communication plus facile.

b) La Ville de Calgary (2004) « Conversations for Change: An Overview of Services For Immigrants Children and Youth in Calgary »⁴

Quelques statistiques de la Ville de Calgary :

- En 1996, 9000 jeunes qui avaient moins de 15 ans étaient issus de l'immigration, soit 5% de la population immigrante.
- En 2002, 26% des nouveaux immigrants ont moins de 18 ans et 39 % ont moins de 26 ans.
- Les jeunes mentionnent que leurs besoins prioritaires sont : l'apprentissage de la langue, l'adaptation sociale et se faire des amis, composer avec les préjugés et la violence et recevoir de l'aide pour les travaux scolaires.
- Les forces en présence :
 - La compétence culturelle et la sensibilité culturelle des intervenants et leur engagement.
 - Le partenariat et le nombre d'organisations qui offrent des services aux jeunes issus de l'immigration, particulièrement à l'école pour une meilleure adaptation sociale.

⁴ Hurlock D. et als. (2004).

- Le support des administrations locales et politiques pour développer ces programmes de soutien aux jeunes issus de l'immigration.
- Les défis :
 - Rendre accessibles les services à un plus grand nombre de jeunes.
 - La langue et l'absence de traduction qui sont une barrière à la livraison de services aux jeunes.
 - Les préjugés et les stéréotypes au sujet des jeunes immigrants.
 - Maintenir la compétence culturelle du personnel des agences.
 - Améliorer la coordination des services offerts aux jeunes issus de l'immigration.
 - Augmenter le financement des services offerts.
- Plus précisément, les jeunes disent :
 - Ils vivent du racisme et de la violence à l'école.
 - Les traditions religieuses sont importantes pour eux.
 - L'instruction est importante pour eux et leurs parents, et les professeurs ne voient pas toujours leurs besoins.
 - Ils se sentent entre deux ou plusieurs cultures et leur adaptation à la culture majoritaire doit se faire en respectant leurs cultures d'origine.
 - Le processus d'intégration des jeunes issus de l'immigration est supporté par un réseau informel composé d'amis et de membres de la famille.
 - Le travail et l'emploi est important.
 - Le rôle de l'école comme lieu d'intégration, d'information sur les services.

3) Impacts de l'intégration sociale des jeunes issus de l'immigration

Bastien et al (2002)⁵ mentionnent, dans leur recherche sur les Initiatives 123...Go, que la pondération des facteurs de risque associés aux capacités parentales augmente significativement lorsqu'il s'agit de familles issues de l'immigration. L'immigration dans un nouveau pays (ou le choc migratoire), rend les familles et leurs enfants particulièrement vulnérables et cette vulnérabilité ne disparaît pas rapidement avec le temps. De plus, les familles immigrantes ont plus d'enfants que les familles d'origine québécoise. Leurs problèmes sont nombreux : difficulté à combler les besoins de base, isolement social, exclusion et marginalité sociales, décrochage scolaire, violence familiale et urbaine. Tous ces problèmes nécessitent une approche d'intervention multidimensionnelle.

Dès que la situation familiale s'améliore, les gens quittent leur milieu vers des environnements plus agréables possédant des espaces verts, plus de services, de commerces et un transport plus ouvert sur la ville. On estime que 50% de la population quitte les secteurs pauvres des arrondissements centraux pour faire place à d'autres familles à tous les cinq ans! Les familles développent peu d'enracinement dans le milieu ce qui rend difficile leur participation à l'amélioration des conditions de vie du milieu. Les intervenants des quartiers à très forte densité multiethnique réalisent donc que les citoyens issus de l'immigration sont plus difficiles à rejoindre et à mobiliser.

Les problèmes liés à l'adaptation des immigrants se répercutent sur un grand nombre de secteurs (scolaire, économique, social, criminalité, etc.); les communautés locales doivent prendre la relève non seulement dans l'accueil des immigrants, mais aussi accorder une place plus grande à la diversité ethnoculturelle dans l'espace urbain et dans la gestion des services à la population en vue de favoriser une intégration sociale harmonieuse (Germain, Artaud, 2000).

⁵ Bastien M-F. et al (2002) « Conditions de vie, milieux, parentage et développement des enfants ». Conférence. Congrès Bâtisseurs d'avenir. Québec.

L'intégration sociale des membres des minorités ethniques et des minorités raciales est définie comme étant :

Un processus circulaire d'interaction continue qui implique à la fois les dimensions reliées à l'adaptation fonctionnelle, l'adaptation sociale et l'adaptation culturelle. Ce processus a pour résultat le fait que les individus appartenant à ces groupes, sans égard à leur origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la religion, la langue ou le sexe soient reconnus comme étant des acteurs à part entière dans la société. Cela signifie qu'ils possèdent un pouvoir de négociation, une capacité d'action et d'influence sur les enjeux de la société, qu'ils puissent se développer à l'intérieur de celle-ci à partir de leurs besoins, de leurs aspirations, de leurs valeurs et de leurs intérêts de sorte qu'ils aient accès à une mobilité sociale, pleine et entière, participant ainsi à tous les secteurs de la vie économique, politique et culturelle de la société.⁶

L'expérience des familles des jeunes issus de l'immigration, particulièrement les jeunes issus des minorités noires, ne les prépare pas à vivre positivement une intégration à la société. Les minorités visibles possèdent un niveau d'instruction élevé, mais sont surreprésentés dans les positions de service les moins rémunérées.

Parmi les travailleurs des postes les moins rémunérés, les minorités visibles ont toujours un degré d'instruction plus élevé que les autres travailleurs. Les minorités visibles reçoivent quatre fois moins de promotions que les autres travailleurs, malgré leur niveau d'instruction élevé et ils occupent des emplois qui sont dans le marché secondaire i.e. des emplois précaires.

Tous les écrits recensés font consensus à ce sujet : l'intégration sociale repose sur l'intégration économique. Taboada-Leonetti (1994) considère que le chômage entraîne l'exclusion des immigrants de la société de production. Ils développent et intériorisent une image d'impuissance sociale qui les empêchent de jouer un rôle actif et valorisé dans la société. Toutefois, s'ils maintiennent leurs liens avec leurs réseaux d'appartenance, les immigrants même sans emploi peuvent s'intégrer dans leur communauté ethnique.

Cependant, exclus d'une participation active à la vie de la majorité, intégrés dans leur communauté ethnique, les immigrants sont perçus par la majorité comme non intégrés. La situation s'aggrave pour la deuxième génération qui ne dispose pas d'un espace symbolique alternatif où réaliser leur intégration dans la société. Ils vivent une marginalisation qui les exclut à la fois de leur communauté d'origine et de la majorité avec laquelle ils partagent le pays de leur naissance.

Face à ces pratiques discriminatoire, les jeunes se replient sur des particularismes ethniques, religieux ou culturels et se construisent des identités de rechange destinées à combler un double vide, celui de la non participation à la vie civique et celui du manque d'espace symbolique alternatif. Cette identité de rechange artificiellement construite s'affirme par une volonté de s'approprier les lieux publics. L'objectif est de faire reconnaître cette nouvelle identité dans l'espace urbain, comme par exemple, le port du foulard ou du turban à l'école ou la revendication de lieux de prière par les jeunes musulmans dans les centres sociaux.⁷

Ces stratégies identitaires mises de l'avant par ces jeunes contribuent à nourrir et maintenir les pratiques d'exclusion de la société à leur endroit et celles-ci contribuent à leur développement : nous sommes dans la spirale du choc discriminatoire.

⁶ Drudi Guy (1997). *Défi jeunesse*. Mars

⁷ Haut Conseil à l'intégration (1997). *Affaiblissement du lien social, enfermement dans des particularismes et intégration dans la cité*.

Le choc discriminatoire est de sentir que, sans égard au processus d'adaptation fonctionnelle, sociale ou culturelle de l'individu à son nouvel environnement, sans égard à sa maîtrise des référents ou des codes culturels de la société d'accueil, il est à la fois différencié (distancé, mis à l'écart) et infériorisé (jugé moins performant, moins compétent, inadéquat) sur la seule base de son appartenance à un groupe en raison de l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la religion, la langue ou le sexe.⁸

Le Doyen⁹ a identifié sept facteurs à partir desquels les individus sont considérés comme des étrangers et à ce titre, peuvent faire l'objet du choc discriminatoire de la part des membres de la majorité. Il s'agit du fait d'être né à l'étranger, d'être différent physiquement (couleur de la peau), la langue maternelle, de posséder un accent différent, la consonance du patronyme, la différence de religion, le fait de ne pas avoir d'ancêtre québécois.

L'ordre de ces facteurs varie selon les groupes ethniques mais un fait est à remarquer, c'est que pour les membres des minorités visibles et plus spécifiquement les Noirs, la couleur de la peau constitue le premier facteur de différenciation. Cela implique que peu importe le processus d'intégration sociale réalisé par les membres des communautés noires, peu importe s'ils appartiennent à la première, à la deuxième ou à la troisième génération, ils risquent de ressentir un choc discriminatoire. Nous partageons le point de vue d'Omi et Winant¹⁰ (1986) à l'effet que la couleur de la peau n'est pas une simple caractéristique individuelle mais constitue un mode d'organisation sociale en soi qui donne lieu à un champ autonome de conflits sociaux.

Les conséquences du choc discriminatoire sont multiples :

- **Affaiblissement des structures des familles immigrantes** par l'absence de réussite sociale des parents dont le rôle est décisif dans l'encadrement des jeunes et dans la transmission de modèles à suivre. Les parents, exclus du marché du travail, deviennent des modèles disqualifiés pour leurs enfants qui sont à la recherche de modèles de réussite alternatifs. Cela les amènent à contester plus ouvertement l'autorité parentale. Les enfants se recréent une famille à l'extérieur du foyer. Cette situation génère des tensions importantes dans la famille et peut mener à son éclatement.
- **L'intervention des services sociaux dans la famille** pour suppléer au manque d'encadrement des jeunes. L'examen des statistiques des Centres Jeunesse de Montréal¹¹ révèle qu'en plus d'être surreprésentés de façon significative comme usagers, les usagers d'origine haïtienne, à l'encontre des perceptions fondées sur des lieux communs, sont davantage suivis par les services sociaux pour des motifs reliés à la protection sociale que pour des motifs reliés à la délinquance, comparativement aux autres usagers nés à l'extérieur du Canada et ils sont plus nombreux à être admis en centre d'hébergement.
- **La stigmatisation des enfants nés de parents immigrés comme étant toujours des étrangers.** Les enfants de la seconde ou troisième génération font face aux mêmes difficultés d'intégration que leurs parents et ne font pas l'expérience d'une intégration sociale réussie. En effet, Mathews¹² confirme ces effets du choc discriminatoire sur les jeunes des communautés noires.

⁸ Drudi Guy (1997). *Défi jeunesse*. Mars

⁹ LE DOYEN, A. (1992). *Montréal au pluriel*. Montréal, IQRC, 329 p.

¹⁰ OMNI, M. WINANT, H. (1986). *The Racial State, Racial Formation in the United States from the 1960's to the 1980's*. New-York, Routledge and Kegan Paul, 201 p.

¹¹ CENTRES JEUNESSE DE MONTRÉAL (1996). Statistiques sur la provenance des usagers dont le pays d'origine n'est pas le Canada. Montréal.

¹² MATHEWS, L. (1996). *Étude sur les producteurs de comportements racistes lors de l'insertion à l'emploi des jeunes travailleurs de 15 à 29 ans*. Volet 2, six groupes ethniques minoritaires visibles. L'indice, MCCI, 82 p.

Ainsi les jeunes Québécois d'origine haïtienne, qu'ils soient nés en Haïti ou au Québec « considèrent qu'une des causes menant à un insuccès relatif dans leur recherche d'emploi est le fait de faire partie de la communauté haïtienne ». Pour obtenir un emploi ou même un stage préparatoire à un emploi, ces jeunes estiment qu'« être une compétence égale ne suffit pas, car on leur demande plus ». Ils doivent se vendre auprès des employeurs non seulement en fonction de leurs compétences spécifiques à l'emploi, mais surtout en fonction du fait qu'ils ne soient pas « Blancs ».

- **La marginalité des réseaux de support des jeunes issus de l'immigration et leur exclusion de la vie sociale active et participative.** Les jeunes issus de l'immigration et particulièrement ceux appartenant aux minorités sont en perte de modèles sociaux positifs. Ils se sentent disqualifiés et ont peu d'espoir de rattraper le peloton formé par les jeunes du groupe majoritaire. Ils développent des structures marginales de soutien social qui amplifient l'écart ressenti entre eux et le groupe majoritaire. Ainsi, voyant que les jeunes diplômés de leur groupe d'appartenance ne réussissent pas à obtenir un travail équivalent à leurs compétences spécifiques, ils abandonnent leurs études et expérimentent une trajectoire occupationnelle discontinue et précaire. Et s'ils forment une famille, ils sont souvent moins bien équipés pour élever leurs enfants et servir à leur tour de modèles d'intégration sociale.

Quand est-il de l'intégration de la deuxième génération? Selon Jellen¹³, une intégration réussie = invisibilité + dissémination des immigrants. Les conditions d'une intégration réussie sont : être supérieur à la moyenne par l'éducation, développer un réseau associatif surtout au niveau des gens d'affaires et délaisser le mythe du «retour au pays».

Pour améliorer leur condition les immigrants doivent se mettre à leur compte et passer de l'«ethnic business» à l'économie de marché. L'intégration s'accélère avec le fait de mener une vie normale i.e.: sans discrimination. Les nouveaux arrivants dont le niveau socio-économique est inférieur à celui de la société d'accueil désirent s'y intégrer si la société d'accueil n'y fait pas obstacle. Développer la communauté par des modèles positifs d'intégration.

Comme il est important pour la 1^{ère} génération d'avoir une 2^{ème} génération, la seconde génération peut compter sur la première en pour répondre à ses interrogations, angoisses, polémiques, stéréotypes, préjugés.

Les indices d'une intégration sociale réussie sont l'ouverture des entreprises au marché, la mixité des mariages, le nombre de diplômés et le nombre de professionnels et de commerçants.

¹³ Ils feront de bons français! 1991.

4) Stratégies pour réussir une intégration sociale des jeunes issus de l'immigration

Le partenariat est une des stratégies identifiées.

À partir de besoins et d'intérêts collectifs et dans la poursuite d'objectifs convergents et ponctuels, le partenariat est un moyen d'intervention que les organisations de divers milieux adoptent pour atteindre des résultats concrets dans la réalisation de leur mandat et pour résoudre les problèmes de plus en plus complexes qu'elles rencontrent.

Comment travailler en partenariat dans un milieu affichant une grande diversité culturelle?

- Cibler les groupes qui composent le milieu.
- Identifier les personnes qui sont crédibles aux yeux de deux ou plusieurs groupes d'appartenance qui sont en interaction.
- Amener ces personnes à jouer le rôle de pont entre les groupes en interaction.
- Être efficace sur des demandes concrètes qui sont importantes pour les nouveaux groupes qu'on veut intéresser à la vie de quartier.
- Identifier les intérêts de chaque groupe afin de déterminer la mutualité des intérêts.
- Adopter une grille de lecture commune pour les priorités des problématiques définies par tous les groupes.
- Traiter également ce qui est égal et différemment ce qui est différent afin de permettre la participation de tous à la vie du milieu.
- Permettre l'établissement de partenariats collatéraux même si cela ne rejoint pas tout le groupe.
- Prendre conscience que le modèle corporatiste qui est sous-jacent à la concertation est un modèle culturel qui peut ne pas être significatif pour toutes les cultures. Certaines cultures sont davantage axées sur les relations plutôt que la tâche, sur un leadership collégial plutôt qu'individuel et sur le rôle plutôt que sur la performance (grille des valeurs de Condon et Youssef).

5) Conclusion : une vision centrée sur la participation citoyenne à part entière

Selon le Conseil canadien du développement social (2000), le meilleur exemple d'un service qui semble d'aider les jeunes immigrants à s'intégrer à la société canadienne, est identifié par un participant en tant que «programme de copain». Les jeunes membres de l'organisme se rencontrent régulièrement, surtout semble-t-il pour faire des sorties ensemble.

Tous ceux qui ont participé à ce type de programme pensent que les groupes leur donnent la chance de s'amuser et de se faire des amis avec d'autres jeunes qui partagent la même expérience d'avoir immigré au Canada. Les groupes donnent aussi l'occasion à ces jeunes de profiter d'activités qu'ils n'auraient peut-être pas pu se permettre autrement, et de pratiquer leur français ou leur anglais avec d'autres qui sont gênés de s'exprimer avec des jeunes nés au Canada. Il est important de remarquer que certains participants des groupes témoins de Montréal ont signalé que leur classe de français en langue seconde leur offrait des occasions similaires, y compris des sorties de groupe de temps à autre.

Étant donné que l'isolement social est un obstacle majeur dès le début auquel la plupart des jeunes immigrants se confrontent, ce genre de programmes semble représenter une réponse à la fois appropriée et efficace à ce problème particulier.

La Maisonnée a mis sur pied un programme d'intervention auprès des jeunes issus de l'immigration dont l'objectif général est de permettre l'intégration sociale des jeunes et de leurs familles en vue d'une participation citoyenne à part entière. Plus spécifiquement, il s'agit :

- de favoriser la réussite scolaire des jeunes par des ateliers d'aide aux devoirs, le tutorat et l'école d'été;
- de favoriser l'acquisition chez les jeunes des habiletés sociales et d'insertion professionnelle par des discussions libres, des ateliers thématiques et des ateliers d'emploi adapté et des visites en entreprises;
- fournir aux jeunes un cadre ambiant où il leur est possible de bâtir un réseau social d'appartenance qui les soustrait de l'influence des gangs et leur permette d'acquérir les compétences génériques pour fonctionner en société;
- faciliter la communication entre les jeunes et leurs familles. Ce programme a donné d'excellents résultats.

Plus d'une centaine de jeunes fréquentent les activités durant l'année scolaire et durant l'été, les camps de jour fidélisent environ une soixantaine de jeunes encadrés par le personnel et une équipe formée de parents et de bénévoles. Les activités préparent les jeunes à jouer un rôle d'adultes et de citoyens responsables.

Cependant, de nouveaux défis s'annoncent :

Selon les statistiques de la Ville de Montréal, on retrouve présentement environ 472 lieux de culte sur le territoire de la Ville, souvent concentrés dans les secteurs à haute densité de population et fortement multiethniques.

La dimension de la croyance (religieuse) est fondamentale et supporte la définition de l'identité de la personne et de son groupe d'appartenance culturelle. Cette dimension est profondément ancrée dans les représentations symboliques et touchent les questions métaphysiques telles que les rapports entre l'être humain et la nature (la conception de la nature, l'interprétation de la nature et l'explication de la nature) la conception du temps, l'importance du surnaturel et les buts ultimes de la vie. (Kluckhohn, 1952).

Les comportements religieux ne sont donc pas des comportements extrinsèques, mais des comportements intrinsèques, i.e. qui font appel aux valeurs fondamentales du fidèle pratiquant. C'est pourquoi une divergence d'opinion religieuse est une divergence de valeurs essentielles entre les humains.

Comment harmoniser la réalité de nos institutions civiques, neutres et laïques avec les dimensions religieuses qui caractérisent surtout les groupes de personnes issues de l'immigration?

Actuellement, les églises protestantes, les synagogues et les mosquées semblent jouer un rôle important comme lieu de rassemblement pour plusieurs jeunes issus des groupes ethnoculturels. À travers des activités comme des chorales et des visites guidées ainsi que des services de «counselling», les divers mouvements religieux semblent encore avoir de l'influence chez les jeunes issus de l'immigration. Des leaders religieux disent que jusqu'à 30 % de ceux qui assistent aux services appartiennent au groupe des 14-25 ans. [...] Beaucoup de jeunes de groupes ethnoculturels se mobilisent maintenant plus autour d'organismes que d'organisations. Pour beaucoup d'entre eux, les enjeux semblent se situer au niveau de la survie. Ils se sentent de plus en plus marginalisés et rejetés quand ils doivent entrer sur le marché du

travail. Certains se disent mal équipés pour faire face aux mutations culturelles, technologiques et économiques que vit le Québec d'aujourd'hui. Des phénomènes comme l'étalement urbain ont changé la dynamique de leurs communautés d'appartenance. Les effets post migratoires ont créé chez plusieurs, des zones de vulnérabilité qui se nomment pauvreté, accès difficile à l'emploi, apprentissage de la langue, délinquance, discrimination et racisme. Comme souvent ils viennent de familles ayant des faibles structures d'organisation sociale au Québec, ils vivent ardemment le stress inter-générationnel dû à la discordance des valeurs culturelles (Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise, 1999, *Pour une meilleure participation au sommet du Québec et de la Jeunesse*, Avis présenté au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration).

Les mouvements religieux constituent des puissants leviers de mobilisation communautaire parce qu'elles rejoignent les individus dans leurs croyances les plus profondes et leur proposent un idéal de solidarité en les rassemblant à l'intérieur d'une communauté de croyants pour vivre en harmonie en partageant leurs richesses avec leurs semblables; ce qui rejoint les valeurs proposées par les mouvements communautaristes de solidarité sociale.

En excluant les mouvements du regroupement des forces vives d'un milieu, ce n'est pas seulement l'idéologie religieuse qui est mise au rencart, mais ceux et celles qui en vivent et s'en inspirent pour créer un monde meilleur.

CONFÉRENCE

La contribution des ONG et des autres acteurs dans la lutte au décrochage scolaire

- **Mariane Kaliaguine**, directrice générale
Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD)

1. Historique et mise en contexte de l'implication et de l'intervention communautaire en lutte au décrochage

a) Naissance de la préoccupation

C'est vers la fin des années 80 que les initiatives communautaires liées à la lutte au décrochage ont émergé, issues des préoccupations des milieux jeunesse locaux face à une population de jeunes aux prises avec des problèmes de plus en plus criants de pauvreté et d'insertion sociale. Le manque de formation minimale est très souvent le point de départ de la spirale de l'exclusion et de la pauvreté, se répercutant sur plus d'une génération. Il en est à la fois cause et effet. Le marché du travail s'est modifié avec la société du savoir et les lieux de participation à la vie active nécessitent maintenant une plus large base de connaissances et d'aptitudes communes. Le développement d'initiatives permettant le soutien et l'accès à l'éducation et à la formation qualifiante pour les jeunes est donc apparu comme une solution de choix, comme un tremplin permettant de favoriser la prise en charge individuelle et collective au sein des communautés.

b) Développement des initiatives : quelques exemples

Nous avons donc vu naître dans les quartiers différents projets de soutien et d'accompagnement des jeunes et des familles. Tous différents puisque développés en réponse à l'identification des besoins locaux, mais avec une préoccupation commune : travailler sur l'« objet scolaire » en l'utilisant comme outil d'intervention dans le développement de compétences, d'aptitudes et d'attitudes. Au centre de l'action, le regard personnel sur l'individu et le développement de l'estime de soi.

Loin de vouloir prendre la place de l'école, les groupes ont plutôt souhaité développer des solutions alternatives pour des individus et des populations pour qui le parcours scolaire, en raison de divers facteurs sociaux, est plus difficile.

Je pense ici à des initiatives comme *Je Passe Partout*, né des préoccupations de la Table de concertation jeunesse de Hochelaga-Maisonneuve, un groupe qui intervient en soutien éducatif communautaire, en milieu scolaire et qui fait aussi de l'intervention familiale à domicile, afin d'outiller les familles dans l'accompagnement scolaire de leurs jeunes.

Je pense à *l'Ancre des jeunes*, à Verdun, qui accueille des jeunes pour qui, temporairement, la poursuite du cheminement scolaire à l'intérieur même de l'école n'est pas possible. Ces jeunes poursuivent leur formation dans les matières de base tout en bénéficiant d'ateliers manuels et artistiques et d'un soutien personnalisé.

Je pense aussi à des projets plus particuliers comme celui de *CASA-CAFI*, un organisme d'aide à la famille immigrante, fréquenté plus particulièrement par la communauté latino-américaine, qui offre du rattrapage en mathématiques dans la langue d'origine pour les jeunes, tout en accueillant les parents pour des groupes de discussion et d'informations sur les problématiques jeunesse d'ici.

c) Réseautage et besoin de consolidation des groupes

Toutes ces initiatives ont vu le jour en utilisant des financements publics minimes. Les montages se basaient en grande partie sur la levée de fonds privés et le bénévolat, en incluant parfois des financements non-récurrents pour des projets pilotes ciblés par secteurs.

Jusqu'à tout récemment, aucun organisme public ne reconnaissait, par le biais d'un financement stable, les approches développées par les ressources communautaires de lutte au décrochage.

C'est en 1995 qu'une quinzaine d'organismes de Montréal se sont regroupés afin, d'une part, d'échanger sur leurs pratiques liées au décrochage mais surtout, d'autre part, d'unir leurs forces dans le développement d'une reconnaissance formelle de leurs interventions. Ensemble, ils ont fondé le ROCIDEC, devenu plus récemment le ROCQLD, un organisme de représentation nationale des groupes de lutte au décrochage.

De 1996 à 2002, d'innombrables représentations ont été effectuées auprès des instances régionales et nationales afin de faire reconnaître la pertinence et la validité de l'action des groupes. Ces approches, assez intéressantes pour faire l'objet d'études et de transferts vers le milieu public, retenaient toujours l'attention et l'intérêt mais ne semblaient jamais cadrer dans les programmes existants. Le secteur de la Santé lançait la balle à l'Éducation, sous le motif de l'« aspect scolaire » de l'objet d'intervention, l'Éducation renvoyait à la Santé, en raison du caractère psychosocial des approches.

Après six ans d'incessants va-et-vient entre les instances, une reconnaissance était finalement accordée aux organismes oeuvrant spécifiquement en lutte au décrochage par le biais d'une accréditation de quelques groupes au programme PACTE-Programme d'action communautaire sur le terrain de l'Éducation. Victoire certes, mais partielle : un petit nombre de groupes à mission centrale est actuellement accrédité et le problème reste entier pour les organismes multis, qu'ils soient du secteur jeunesse ou famille, qui ont des programmes spécifiques liés à la problématique.

d) Participation aux dynamiques intersectorielles de recherche de solutions

Bien que beaucoup de travail soit encore à faire au niveau de la reconnaissance et de la consolidation du financement des ressources, la reconnaissance au niveau des approches, de l'analyse des besoins et de l'intervention proprement dite est, elle, beaucoup plus ancrée.

Tant au niveau des organismes que du regroupement, nous sommes fréquemment interpellés sur des comités d'analyse de situation, de développement de projets ou de consultation. Nous sommes de plus en plus consultés et impliqués dans les processus de développement et non dans la simple mise en œuvre d'actions décidées en haut lieu. La prise en compte de l'expertise développée dans les milieux locaux est maintenant reconnue comme source d'inspiration et d'application.

Projets conjoints avec les écoles, les institutions et parfois avec les entreprises, la collaboration de tous les acteurs composant l'écosystème du tissu jeunesse est maintenant souhaitée et bien souvent, actualisée.

Les groupes n'offrent pas, à moins cher, les services que l'école ne peut plus assumer. Ils offrent un soutien et une alternative concrète, dans un milieu différent, à dimension humaine où les approches peuvent encore être centrées sur les besoins de l'individu. Partie intégrante du milieu de vie des jeunes, les ressources font souvent office de pivot entre l'école, la famille, les amis et le travail.

2. Les spécificités des ONG comme acteurs distincts dans la lutte au décrochage scolaire : 5 aspects

a) Aspect local

Ce sont les ressources de proximité qui sont administrées de façon autonome par des membres de la communauté, intervenants et citoyens.

b) Approche globale

Cette approche tient compte de l'objet scolaire de l'intervention, en travaillant sur la capacité de développement de compétences mais surtout sur la capacité du jeune à se reconnaître compétent en identifiant ses réussites tant au niveau scolaire, social que personnel.

c) Flexibilité de l'intervention

La petite structure de travail des groupes permet une adaptation rapide des approches et interventions mais aussi de l'accompagnement personnalisé du jeune.

d) Base volontaire de participation

Il s'agit d'un critère incontournable dans l'action communautaire autonome. Celle-ci permet l'implication et la prise en charge personnelle de l'individu et de la famille dans son propre devenir. On travaille donc avec des facteurs internes de motivation du changement et du développement.

e) Lieu d'innovation dans l'accompagnement

Ce facteur découle des précédents aspects puisque la flexibilité et la proximité permettent, dans le développement et l'adaptation rapide des interventions, l'émergence de nouvelles approches.

3. Le rôle des ONG en lien avec les autres acteurs dans la lutte au décrochage

a) Au niveau local

Offrir une intervention alternative à celle du réseau scolaire et une analyse complémentaire à celles des autres intervenants jeunesse, qu'ils soient communautaires ou institutionnels.

b) Au niveau régional

Participer à l'analyse et au développement de projets structurants pour les milieux. Éclairage sur certaines réalités locales. Promotion et arrimage des ressources et des approches.

c) Au niveau national

Représenter des besoins et positions des groupes mais aussi de l'intérêt général des jeunes et des familles dans le développement de politiques. Participation et soutien aux réflexions et processus de transformations sociales plus large que l'Éducation et la famille.

4. **Un exemple des liens constructifs de collaborations intersectorielles : le Carrefour de lutte au décrochage scolaire : une solution identifiée, développée, gérée et financée de façon intersectorielle.**

- **Michèle Glémaud**, directrice générale
Carrefour de lutte au décrochage scolaire

En parlant du Carrefour de lutte au décrochage scolaire, je dois vous avouer que mon rôle ce matin est d'être le porte-parole d'une collectivité.

Porte-parole, car je suis l'interlocuteur que vous avez devant vous, mais en réalité je ne suis que la voix d'un travail dont plusieurs personnes ont cru et ont mis un effort extraordinaire pour le concrétiser.

Le Carrefour de lutte au décrochage scolaire est né d'une démarche collective au niveau régional. Comme vous le savez, le partenariat n'est pas toujours chose simple. Nous pouvons parvenir au partenariat que si nous sommes prêts à nous investir dans la construction d'un projet rassembleur. Un projet qui devient au fil du temps la somme des personnes impliquées, la somme des pensées, des compromis, des objectifs et concrètement de la patience que nous acceptons d'amener dans ce processus.

Le Carrefour est l'initiative de la Table des partenaires pour la persévérance scolaire à Montréal, dont Madame Michèle Fafard, responsable de l'enseignement secondaire et des plans de réussite à la Direction régionale de Montréal du ministère de l'Éducation du Québec a précédemment évoquée, et de la Fondation de lutte au décrochage scolaire (Centre métropolitain).

La Table des partenaires, piloté par le ministère de l'Éducation, est un lieu de concertation par excellence. Cette table travaille à l'émergence d'une vision intégrée de la réalité du décrochage scolaire et élabore des pistes d'actions pour valider des actions de prévention et d'intervention dans une perspective de persévérance scolaire.

Suite à plusieurs activités de concertation, la Table arrive au constat, que Montréal gagnerait à se doter d'un carrefour de services et de partenaires afin d'augmenter l'impact des actions.

Le Carrefour se veut un lieu susceptible de faciliter l'arrimage des actions en matière de décrochage scolaire, souhaite travailler en complémentarité avec les différents acteurs sociaux et devenir un lieu de références et d'information pour les jeunes, les parents et les intervenants.

Entre-temps, la Fondation de lutte au décrochage scolaire en lien avec le comité de gestion sur la taxe scolaire, soit l'ancien Conseil scolaire de Montréal, finançait l'activité du centre métropolitain de lutte au décrochage scolaire. Ce centre offrait des services de référence aux jeunes et parents. Le Centre était partiellement financé et les services en souffraient.

Animé du souci de complémentarité, les acteurs de la table de la persévérance scolaire ont conclu une entente afin de devenir partenaire du Carrefour, à condition que nous développions des services qui reflètent les actions qui étaient en cours au Centre métropolitain : soit un service de référence pour les jeunes et parents.

Les mandats du Carrefour sont les suivants :

- Offrir des services d'information, de référence, de conseil et de formation aux jeunes, aux parents et aux intervenants afin de favoriser la persévérance, la réussite et le soutien au raccrochage scolaire.

En effet, comme vous le savez, il existe de multitude actions locales ou régionales, d'initiatives et de ressources, qui sont peu connues des jeunes, de leurs parents et des intervenants, qu'ils soient du milieu scolaire ou membre de la communauté. Également, de nombreux jeunes qui désirent reprendre leurs études ou obtenir des conseils avant de les abandonner, ont besoin d'avoir un lieu connu, central, de première ligne, afin d'être orientés vers les ressources appropriées à leur situation.

Ce premier mandat sera réalisé par des services de références personnalisés des jeunes vers les milieux autant scolaires que communautaires. Nos actions étant souvent délimitées par un territoire, le Carrefour a cette loupe régionale pour diriger le jeune, parents et intervenants.

- Promouvoir et faire connaître les intérêts et les préoccupations des jeunes à risque de décrochage scolaire ainsi que ceux des décrocheurs et raccrocheurs. Le Carrefour sera en contact avec les jeunes et souhaite être actifs auprès d'eux pour faire parler les réalités terrains aux quelles les jeunes sont confrontés.

Étant donné que nous serons en contact avec les jeunes, parents ainsi que les intervenants, nous voulons être en mesure de jouer un rôle de collecte d'informations sur les réalités du décrochage scolaire.

- Développer des maillages intersectoriels et inter-réseaux visant à soutenir les jeunes, les familles, les intervenants et les organismes concernés.

Dans cette optique, nous voulons faire connaître les pratiques gagnantes, les initiatives, faciliter le partage d'expertise, en donnant davantage de visibilité aux divers partenaires, etc.

- Réaliser des actions de diffusion de recherche, d'études ou d'analyses pouvant contribuer à une meilleure connaissance du phénomène de la persévérance scolaire et de la lutte au décrochage scolaire. Il y a des pratiques « gagnantes » qui visent à être connues des acteurs sociaux.
- Utiliser tout moyen approprié pour fins d'information, de promotion, de diffusion et de publicité concernant les activités, les buts et les objectifs de l'organisme.

Le principe du Carrefour est animé par quatre réalités :

- a) Les besoins des jeunes. Le jeune est au cœur des interventions. Nous voulons nous assurer que ces dernières sont réalisées en fonction des jeunes.
- b) La nécessité de faciliter le retour aux études et encourager la persévérance scolaire. C'est-à-dire de faire en sorte que les jeunes ne se perdent pas dans des dédales administratifs. Les accompagner dans leur cheminement de réintégration.
- c) Mieux connaître le phénomène de décrochage scolaire et d'y apporter des solutions communes (partenaires, parents, jeunes seront interpellés); des solutions adaptées à la réalité des jeunes et de leur milieu d'appartenance linguistique, culturel, économique et de sexe.
- d) Le maintien de la continuité des services et en l'occurrence de leur complémentarité. Ne pas refaire ce qui existe déjà, mais de leur donner une valeur ajoutée.

Enfin, pour rendre le plus accessible possible les divers services du Carrefour, ceux-ci seront offerts autant en français qu'en anglais et ce, à tous les acteurs sociaux, à tous les jeunes montréalais de toutes les origines autant aux jeunes à risque de décrochage que ceux désireux retourner aux études.

ATELIERS DE DISCUSSION

Quelles sont les pistes de solutions et les ressources disponibles pour contrer le décrochage scolaire chez les jeunes (16-24 ans) issus de l'immigration?

Animateurs :

- **Louis Bienvenue**, directeur
École secondaire Père-Marquette
- **Lazé Leskaj**, responsable du service de première ligne et du projet-pilote Québec pluriel de La Maisonnée
La Maisonnée inc.

Les participants mentionnent que les jeunes qui quittent les classes d'accueil pour les classes régulières n'obtiennent pas suffisamment de soutien pour répondre aux exigences de ces classes. Une approche individualisée et personnalisée est nécessaire, une attention que ne peut souvent pas offrir le personnel enseignant compte tenu de leur charge de travail déjà élevé.

Les ressources communautaires deviennent dans ces cas un complément au mandat de l'école. Dans le cas de l'école secondaire Père-Marquette, 18 organismes communautaires sont déjà actifs auprès des élèves. Les organismes communautaires peuvent accorder l'attention nécessaire aux jeunes et jouer le rôle de liant entre l'école, le jeune et la famille. La pression que peuvent ainsi ressentir les jeunes issus de l'immigration à performer dans un nouvel environnement peut diminuer et le sentiment de résilience à réussir peut s'estomper.

Deux projets de soutien aux jeunes de La Maisonnée ont été présentés : l'aide aux devoirs et le mentorat scolaire dans le cadre de la recherche-action *Québec pluriel*. Ces deux projets sont actifs au sein de l'école secondaire Père-Marquette :

a) Aide aux devoirs

Deux fois par semaine une équipe d'intervenants de La Maisonnée et des bénévoles soutiennent académiquement et socialement des jeunes de classes d'accueil de l'école Père-Marquette. Ces rencontres ont lieu après l'école dans ses locaux.

L'objectif des interventions est de renforcer le réseau social et le sentiment d'appartenance des jeunes afin que ceux-ci ne se dirigent pas vers des gangs de rue et donc de ne pas développer des comportements vandales voir criminels. Du même coup nous observons qu'un tel projet encourage les jeunes à poursuivre leurs études secondaires, à améliorer leur compréhension de la matière.

Durant l'année scolaire les interventions sont divisées en deux volets. Dans un premier temps l'équipe et les jeunes travaillent les matières scolaires. Une pause et une collation sont ensuite offertes et en second temps les jeunes s'adonnent à des activités de socialisation (jeux, activités sportives, discussions).

Lors de la période estivale ces mêmes jeunes et d'autres sont invités à participer à un camp d'été. De nombreuses activités sociales sont prévues de même que des cours de français, de mathématiques et d'anglais.

b) Mentorat scolaire

Par la mise en place d'un réseau d'accompagnateurs (mentors), d'un groupe d'apprentissage et d'une série d'ateliers, le projet de mentorat scolaire contribue à motiver les jeunes (16-24 ans), potentiellement décrocheurs, à terminer leurs études tout en améliorant leurs résultats scolaires. Pour y parvenir, nous favorisons chez le jeune l'autonomie personnelle, professionnelle et académique et nous l'encourageons à développer une image positive de lui-même ainsi qu'à diminuer son sentiment d'isolement.

Les participants, volontaires, sont issus de différentes communautés culturelles. Ils fréquentent soit l'école régulière Père-Marquette ou le Centre d'éducation aux adultes Marie-Médiatrice. Ces jeunes éprouvent initialement des difficultés académiques et/ou manifestent des attitudes de désintéressement ou de découragement à poursuivre leurs études.

Le rôle du mentor, bénévole, consiste à promouvoir et soutenir l'autonomie du jeune, de le guider dans ses choix et de l'amener à se responsabiliser face à son développement personnel, académique et professionnel. Les mentors sont principalement des professionnels ou des étudiants universitaires. Les éléments les plus recherchés sont la maturité relationnelle (ouverture d'esprit, engagement, capacité de rétroaction, intérêt à l'égard du développement des individus et capacité de se remettre en question).

Nous observons qu'au départ la relation mentorale est axée sur l'aspect académique (compréhension de la matière, développement d'une méthodologie d'étude). Progressivement, à travers ces rencontres hebdomadaires, non seulement un lien de confiance se tisse entre le jeune et le mentor mais nous observons un changement de comportement chez les jeunes soit une meilleure connaissance de soi et un épanouissement personnel. Nous constatons que le travail académique devient un moyen pour parler de la confiance en soi, d'objectifs personnels et autres. Graduellement des questions d'ordre personnel sont abordées.

La relation mentorale en milieu scolaire permet de répondre aux divers besoins des jeunes (académique, personnel et professionnel) et ce mode d'intervention met de l'avant une approche humaniste et holistique.

Offrir un soutien aux jeunes en classe d'accueil et lors de leur intégration aux classes régulières est non négligeable. Les interventions axées sur le soutien académique permettent aux jeunes non seulement de mieux comprendre les matières et les notions abordées et donc d'obtenir de meilleurs résultats scolaires mais également de développer une meilleure estime d'eux-mêmes et ce, en relation avec des bénévoles et des mentors attentifs aux besoins individuels des jeunes.

ATELIERS DE DISCUSSION

Quel est le rôle du communautaire et de ses partenaires dans la lutte au décrochage scolaire chez les jeunes issus de l'immigration?

Animateur :

- Yves Poirier, directeur général
CLSC Petite-Patrie

Les discussions réalisées dans le cadre de cet atelier mettent l'emphase sur la nécessité d'entrevoir et d'agir sur le problème de décrochage scolaire selon une approche systémique. Cette approche consiste à mettre en évidence la spécificité d'un système pour accompagner les acteurs dans un changement en cours ou envisagé. Le rôle du communautaire est non seulement de mettre en pratique cette vision mais également d'en faire la promotion auprès des acteurs membres du système associé au phénomène de décrochage scolaire.

Plusieurs micro-systèmes impliqués dans la réalité socio-scolaire d'un jeune ont été identifiés: le jeune lui-même, l'école, la famille, la communauté, le réseau d'organismes communautaires et le milieu de travail. L'interrelation entre ces systèmes de même que l'obligation de consolider des liens entre ceux-ci ont été soulevées.

La famille et le milieu de travail

Un des impératifs est de combattre la pauvreté, les inégalités sociales. Une corrélation est observée entre l'abandon scolaire et les familles socio-économiquement démunies. Afin d'intervenir, il est essentiel de connaître son milieu d'intervention, d'en connaître ses caractéristiques, ses forces et lacunes.

Pour les parents immigrants, il est crucial, comme tout citoyen, que ceux-ci puissent se trouver un emploi adéquat. Tout d'abord, pour s'assurer un revenu stable et répondant aux besoins de la famille, mais également pour établir un réseau de contacts, de socialisation. Aider les parents à accéder à des conditions de vie plus justes n'est pas négligeable.

La conciliation travail et famille a été soulevée. Les parents peuvent occuper un emploi précaire où les conditions de travail (horaire, salaire) sont peu compatibles avec une vie de famille.

Enfin, soutenir les parents dans leur rôle de parents, les rendre plus compétents à aider leur jeune au niveau scolaire et social est également essentiel.

L'école

À l'école on dénote qu'avoir une ressource humaine responsable de tisser des liens entre l'école et la communauté (organismes, famille) n'est pas dérisoire.

L'ouverture de l'école sur le milieu de vie est importante. Cette ouverture permet à l'école d'entrevoir des alternatives aux tendances observées à l'école. Dans un tel contexte, l'engagement des directions d'écoles et de leur personnel est essentiel. Des modèles de collaboration et de partenariats sont à explorer et de nouveaux modèles peuvent naître.

Prendre le temps de créer des liens efficaces entre l'école et le milieu de vie permet de contribuer à mettre en place des solutions mieux adaptées à la réalité des jeunes donc des solutions plus efficaces et durables.

D'ailleurs, en parlant de lien entre les systèmes, à ce colloque il manquait la présence des parents, des jeunes et des représentants du milieu privé.

Le jeune

En ce qui concerne les jeunes, il est essentiel que ce dernier développe une estime de soi positif, qu'il développe sa connaissance de lui-même, ses forces et lacune. Les Coopératives jeunesse sont des outils intéressants.

Dans cette optique, il est nécessaire de ne pas infantiliser les bénéficiaires, de construire nos interventions à partir de leurs connaissances, de leurs motivations.

Le réseau d'organismes communautaires

En évoquant le rôle du réseau communautaire nous ne pouvons pas passer sous silence que celui-ci est souvent assujéti au contexte socio-politique. Plus souvent qu'autrement en manque de ressources, obtenir de façon stable des fonds n'est pas chose évidente. Il faut prévoir qu'une démarche et une action entreprise aujourd'hui avec des retombées prometteuses peuvent ne pas subsister dans le temps par manque de subventions. Ce manque de ressources financières ne contribue pas à encourager des actions durables. Élaborer des projets de type « Clé en main » nécessite de l'investissement.

Outre l'aspect financier, pour réaliser des actions durables auprès des jeunes, il est nécessaire d'établir des partenariats et des collaborations équitables, augmenter la concertation entre les organismes, arrimer les différents projets, optimiser le rôle des tables concertation jeunesse afin de renverser des tendances ou des situations et de diminuer la compétitivité entre les organismes.

L'interrelation des systèmes dans le phénomène de décrochage scolaire chez les jeunes et les jeunes issus de l'immigration laisse entendre l'imputabilité de la collaboration et du partenariat entre les acteurs sociaux.

Le rôle du communautaire n'est pas uniquement d'initier des changements mais d'accompagner les divers acteurs dans ces changements. Ces acteurs sont les partenaires du milieu communautaire et leur rôle est de travailler conjointement avec le milieu communautaire vers un but commun : la prévention du décrochage scolaire. Chacun partagera, en fonction de leurs ressources, les tâches et les responsabilités des interventions.

ATELIERS DE DISCUSSION

Comment sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs au sujet du décrochage scolaire?

Animatrice:

- **Diane De Courcy**, présidente
Commission scolaire de Montréal (CSDM)

À cette question « Comment sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs au sujet du décrochage scolaire? », l'ensemble des participants s'est tout d'abord interrogé sur le fait de soi-même se percevoir comme un acteur et le fait d'être perçu ou non par la communauté comme en étant un.

Qu'est ce qu'un acteur social?

Un acteur social est un individu ou un groupe d'individus qui par sa philosophie et son action peut engendrer un changement dans un système donné.

Quels sont les acteurs sociaux?

Comme mentionné à l'atelier précédent, divers acteurs de systèmes ont un rôle à jouer dans la lutte au décrochage scolaire :

- L'école : la direction, les enseignants
- La famille : les parents, les sœurs et frères
- La communauté : les institutions religieuses, les organismes communautaires, les entreprises

Parmi les acteurs sociaux certains sont plus sensibles et mobilisés que d'autres au phénomène d'abandon scolaire. Certains le sont principalement lorsqu'ils sont confrontés directement au phénomène, lorsqu'ils prennent connaissance d'un problème. Un exemple, dans une communauté, sans même que celle-ci le sache, une de leur école avait un taux de décrochage de 60 %. Les membres de la communauté se sont mobilisés lorsqu'ils ont réalisé que leurs jeunes étaient touchés par le décrochage. La mobilisation a eu lieu suite à une meilleure connaissance du milieu de vie.

Outres le manque d'information à ce sujet, plusieurs freins à la sensibilisation et la mobilisation peuvent être énumérés en ce qui concerne la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes issus de l'immigration. Une solution revient toutefois souvent, tisser des liens entre les acteurs sociaux par l'intermédiaire d'un agent liaison.

- Plusieurs parents sont pris par les impératifs de la survie (logement, paiement, emploi, connaissance du pays et de la culture québécoise, etc.). Ils ne sont donc pas disposés à se mobiliser au sujet du décrochage scolaire. Les parents se sentent démunis et ne se reconnaissent pas comme des acteurs sociaux.
- Il y a un manque de ressources entre le jeune, la famille et l'école. De plus, si les parents ne parlent pas le français, un pont entre l'école et la famille est nécessaire. Le rôle d'un agent de liaison est à reconnaître et devrait être imputable.
- Les immigrants récents peuvent éprouvent une réticence envers les institutions. Ils peuvent manquer de confiance envers l'école et les organismes communautaires. Une relation est à bâtir et cela demande du temps.

- Le jeune est un acteur mais comment aller chercher celui qui est à l'extérieur du système de l'éducation? Souvent nous n'expliquons pas aux jeunes pourquoi il est utile de rester à l'école. Prendre le temps de construire avec lui un sens à l'école est nécessaire.

Enfin, les communautés culturelles ne sont pas assez souvent perçues comme des acteurs sociaux et les moyens de mobilisation traditionnelle ne les rejoignent pas. Il faut donc imaginer des nouvelles méthodes. Par exemple, joindre une communauté par l'intermédiaire de leur lieu de rassemblement. Dans le cas de la communauté portugaise, il a été possible de valoriser l'importance de l'éducation au Québec en s'alliant avec les représentants religieux.

Pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs au sujet du décrochage scolaire, des liens sont à tisser entre les différents acteurs sociaux et dans certains cas des moyens moins traditionnels sont à envisager selon les forces d'une communauté, d'un acteur, d'un système.

MOT DE LA FIN

- **Lorraine Mathews**
Animatrice du Colloque
L'INDICE MARKETING : recherche & stratégie

Comme nous le savons, rendre le jeune actif dans son apprentissage et dans l'élaboration des ses objectifs de vie est certes indispensable. Cependant, le système et les acteurs relatifs au phénomène de décrochage scolaire ont un grand rôle à jouer. Créer des liens entre ces acteurs (parents, professeurs, communautés culturelles...) et les soutenir est essentiel.

Trop souvent l'école n'est pas perçue comme un lieu démocratique et public. Accueille-t-elle les parents immigrants? Est-elle ouverte à leur réalité? L'échelle des valeurs est souvent différente entre la famille et l'école. Une dissonance qui peut déstabiliser le jeune. De plus, les parents immigrants, souvent préoccupés par des impératifs de survie, ne sont pas en mesure de répondre aux attentes qu'a l'école à leur égard. Dans une démarche communautaire, il est alors important de rejoindre les parents là où ils se trouvent. Par exemple dans les églises, les salles communautaires des HLM et autres. Il est donc nécessaire de connaître les stratégies de sensibilisation et de mobilisation adaptées à la réalité des parents, de ces jeunes et des intervenants qui œuvrent auprès d'eux et si nécessaire d'en développer de nouvelles. Il est à noter que les communautés culturelles trop peu souvent considérées comme des acteurs et qu'elles sont des acteurs sociaux déterminants. Dans une optique de soutien et de réseautage, le Carrefour de lutte décrochage scolaire (nouvel organisme) est une ressource intéressante puisqu'il a entre autres pour mandat de développer des maillages intersectoriels et inter-réseaux afin de soutenir les jeunes, les familles, les intervenants et les organismes concernés par le phénomène de décrochage et ce, selon leur milieu d'appartenance du jeune.

D'un point de vue individuel, comment transmettre la passion d'apprendre à un élève? Comment répondre aux besoins spécifiques des jeunes? Un accompagnement, un rapport un à un, un soutien global, une relation égalitaire peut contribuer grandement au mieux-être personnel et scolaire du jeune. Plusieurs initiatives et interventions « gagnantes » sont actuellement en cours. : Soutien académique, relation mentorale et soutien aux parents. Pour les connaître et s'en inspirer des organismes tels que le Regroupement des organismes québécois de lutte au décrochage (ROCQLD) et plus récemment le Carrefour de lutte au décrochage sont une mine de références.

Enfin, nous espérons que ce colloque vous permettra de poursuivre votre réflexion au sujet du décrochage scolaire et particulièrement auprès des jeunes issus de l'immigration et qu'il permettra de stimuler et de consolider des approches et des actions. Les spécificités des jeunes issus de l'immigration soient le projet migratoire des parents, la réalité des familles immigrantes, la langue, l'identité culturelle, les valeurs et l'intégration de ces jeunes au système scolaire québécois sont à ne pas perdre de vue lorsque vient le temps d'établir des liens avec les parents ou les communautés culturelles.

Avant de nous quitter, La Maisonnée nous invite à signer le livre d'or, un engagement symbolique pour contrer le décrochage scolaire auprès des jeunes et des jeunes issus de l'immigration, plus de 90 personnes l'ont déjà signé:

Je, participant au colloque, m'engage, dans ma vie professionnelle et privée, si je rencontre un jeune manifestant des difficultés scolaires, démotivé par les études ou décrocheur à soutenir ce jeune afin qu'il ne laisse pas tomber ses aspirations et à persévérer à l'école, à le référer vers les ressources appropriées et à encourager les initiatives locales de lutte au décrochage scolaire.

Et nous invite également à nous rencontrer de nouveau dans trois ans afin de voir où nous en sommes à l'égard de la question soulevée aujourd'hui.

Je vous remercie de votre participation et pour votre engagement auprès des jeunes.

LE COMITÉ ORGANISATEUR

Président du Comité :

Hassan Hassani, directeur général
La Maisonnée, hassan@laisonneeinc.org

Responsable du colloque :

Lazé Leskaj, responsable des services de première ligne
La Maisonnée, laze@laisonneeinc.org

Coordonnatrice du projet Québec Pluriel

Hélène Roulet, coordonnatrice
Persévérance scolaire - projet « Québec pluriel »
La Maisonnée, helena@laisonneeinc.org

Membres partenaires :

Maïmouna Kébé, conseillère
Bureau de développement des services aux jeunes
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF)

Hervé Métellus, conseiller
Direction des services aux communautés culturelles
Ministère de l'éducation du Québec (MEQ)

Membres de La Maisonnée :

Imane Ben El Hassan, intervenante sociale
Sécurité alimentaire
La Maisonnée, imane@laisonneeinc.org

Slim Daouzli, coordonnateur de projet
Prévention de la délinquance
La Maisonnée, slim@laisonneeinc.org

Anne-Marie Legault, intervenante sociale
Habitations partagées
La Maisonnée, anne-marie@laisonneeinc.org

Benoît Montpetit, intervenant social
Persévérance scolaire - projet « Québec pluriel »
La Maisonnée, benoit@laisonneeinc.org

Irina Popescu, intervenante sociale
Recherche de logements
La Maisonnée, irina@laisonneeinc.org

APPRÉCIATION DU COLLOQUE

85 % des participants sont satisfaits et très satisfaits du contenu du colloque. Cet événement a répondu à leurs attentes. De même, 95 % des participants ont trouvé que les exposés des personnes ressources étaient pertinents et clairs. En ce qui concerne l'organisation du colloque (durée, le lieu, le repas) 95 % des participants nous ont dit être satisfaits et très satisfaits.

ANNEXE

Quelques observations suite à un questionnaire répondu par les jeunes participants du projet Québec pluriel de La Maisonnée

Les jeunes sont intéressés par le projet *Québec pluriel* principalement pour obtenir du soutien académique et ce, en mathématiques, en français et en anglais. Le projet correspond aussi à leur souhait de socialiser, de rencontrer des jeunes qui vivent les mêmes réalités qu'eux.

Motivation des jeunes

Les jeunes font des efforts pour expliquer leurs résultats scolaires actuels. Cette prise de conscience est un bon début vers des solutions. Lorsque nous les avons interrogé au sujet des éléments qui font obstacles à leur réussite scolaire, la majorité nous ont mentionné leur manque de concentration à l'école, leur motivation scolaire peu élevée, leurs stratégies d'études peu efficaces.

De plus, quelques-uns se disent paresseux, d'autres mentionnent que la relation avec des professeurs ou la structure scolaire ne répond pas adéquatement à leurs besoins. Un jeune mentionne la consommation de drogues et les relations amoureuses comme étant un obstacle à sa concentration.

En ce qui concerne le facteur temps, certains jeunes mentionnent qu'ils manquent de temps pour étudier et d'autres mentionnent qu'ils ne consacrent pas suffisamment de temps aux études.

Moyens pour surmonter les obstacles à la réussite scolaire

Nous avons aussi interrogé les jeunes sur les moyens qu'ils trouveraient utiles pour surmonter ces obstacles. Plusieurs ont mentionné qu'ils avaient à s'investir davantage dans leurs études, d'étudier plus et mieux. La majorité signale également que l'encouragement de la famille, des amis et des gens qu'ils estiment permettraient de surmonter ces difficultés. Nous observons alors la nécessité des jeunes à avoir un soutien individualisé, un guide, un mentor. Certains jeunes ne peuvent répondre à cette question puisqu'ils ne savent pas quels moyens leur seraient utiles.

Objectifs des jeunes

Dans la partie du questionnaire sur les objectifs à moyen terme visés, la plupart des jeunes ont répondu qu'ils souhaitent terminer leur Diplôme d'Études Secondaires (DES) pour cheminer vers une profession qui les intéresse. Certains jeunes veulent être coiffeur, chanteur, mécanicien, dessinateur, infirmier et policier. Mentionnons que les métiers les plus populaires auprès du groupe de jeunes sont les deux derniers métiers mentionnés soit infirmier et policier.

Nous distinguons toutefois un groupe de jeunes qui n'a pas de buts définis à moyen terme. Ces derniers sont donc principalement axés sur leurs préoccupations quotidiennes. Leur souci à court terme est de terminer le plus rapidement possible leurs études secondaires sans se poser des questions sur les métiers qui les intéressent.

Compétences à développer

À la question « Quelles qualités et compétences souhaitez-vous développer ? », plusieurs ont répondu vouloir être plus confiants. D'autres ont souligné leur désir d'être plus patients et persévérants.

À la question « Que peux-tu faire pour poursuivre tes études? », les jeunes ont répondu : « Participer au projet ». Un autre a mentionné son désir d'arrêter de consommer de la drogue et de se retirer d'une gang de rue.

Mentorat : La personne appréciée

À la question « Quelle est la personne que tu apprécies le plus et pourquoi? », la majorité des jeunes a identifié leurs parents parce qu'ils ont été courageux et braves devant les obstacles qu'ils ont surmontés lorsqu'ils sont arrivés au Québec. Un autre a mentionné une amie pour ses qualités personnelles, sa blonde pour son encouragement, Dieu pour sa grandeur d'âme et la famille élargie : une tante pour son courage.

Craintes par rapport au projet

Les jeunes mentionnent qu'ils n'ont pour crainte que la fin du projet. Ils ne souhaitent pas voir le projet prendre fin puisque celui-ci les aide dans une façon bien particulière : il les soutient au niveau académique et personnel. Nous avons la chance d'observer ceci chaque jour. Un exemple, nous avons accompagné les jeunes à la rentrée scolaire 2004-2005. Dans deux cas, la présence des mentors était particulièrement bénéfique. Ces jeunes étaient ambivalents quant à leur intérêt à continuer l'école. Les mentors les ont encouragés à s'inscrire à l'école.

Enfin, nous continuerons à recevoir d'autres questionnaires et nous envisagerons une étude plus approfondie et de publier plus tard un article à ce sujet.

Lazé Leskaj
Responsable du service de première ligne et
du projet « Québec pluriel »
La Maisonnée
laze@lamaisonneeinc.org

Hélène Roulet
Coordonnatrice de projet « Québec pluriel »
La Maisonnée
helena@lamaisonneeinc.org

RÉFÉRENCES

- **Carrefour de lutte au décrochage scolaire**

Le Carrefour de lutte au décrochage scolaire est un centre de services, de références et d'information pour les jeunes décrocheurs, leurs parents et les intervenants qui les aideront à réintégrer les études. Cette organisation se veut être accessible autant aux francophones qu'aux anglophones de toutes les origines et à tous les montréalais.

800, boul. de Maisonneuve Est, 3^e étage, Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone : (514) 286-2346
Télécopieur : (514) 286-2347
Courriel : info@clds.qc.ca

- **Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire**

Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES-centre interuniversitaire) regroupe 39 chercheurs qui se consacrent à l'étude de la réussite et la persévérance scolaires (mission de recherche) et au soutien des milieux scolaires dans leurs efforts pour favoriser la réussite de tous les élèves (mission d'intervention).

Le programme de recherche du Centre porte sur l'étude des processus qui favorisent ou entravent la réussite scolaire et éducative dans toute leur complexité. Vu sur un horizon d'environ 10 ans, l'objectif central du programme de recherche est de construire et de valider empiriquement des modèles explicatifs du phénomène de l'échec et de l'abandon scolaires qui tiennent compte de l'ensemble des variables en jeu et qui permettent de dépister les risques d'échec et d'abandon scolaires chez les jeunes et de les prévenir ou de les résoudre.

Le CRIRES se donne deux angles d'approche, deux axes de recherche : l'un centré sur l'élève et l'autre, sur l'école. Quand ils portent leur regard sur l'élève, les membres du CRIRES étudient les facteurs propres à l'élève qui influencent sa décision d'abandonner l'école ou d'y persévérer. Quand ils le portent sur l'école, ils examinent les facteurs organisationnels ou institutionnels qui infléchissent les taux d'abandon ou de persévérance des populations scolaires. L'étude de la réussite scolaire dépasse celle de l'espace strictement scolaire pour s'étendre aux environnements familiaux, communautaire et social de l'élève et aux autres institutions qui interagissent avec l'école.

TSE-746
Université Laval, Sainte-Foy (Québec) G1S 1R4
Téléphone : 656-3856
Télécopieur : 656-7770
Courriel : crires@fse.ulaval.ca
Site Internet : www.ulaval.ca/crires

- **Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec**

Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) a pour mission d'accroître la réussite éducative par la production et la diffusion d'instruments d'intervention adaptés aux utilisateurs, ainsi que par la fourniture de services tels que la consultation et la veille, en s'appuyant sur le transfert des résultats de recherche.

Destinés à l'ensemble du personnel scolaire, aux parents, aux élèves ainsi qu'aux professionnels concernés par la réussite éducative et la lutte contre l'échec et l'abandon scolaires, les outils développés par le CTREQ sont utilisés dans un but de dépistage, d'intervention, de sensibilisation et d'information.

Nous attirons votre attention sur deux outils :

- **Appui-Motivation :**

motivation.aquops.qc.ca

Un site d'information dédié aux intervenants du primaire et du secondaire qui désirent agir sur la motivation de leurs élèves. La section « Ressources » est particulièrement intéressante.

- **Guide de prévention du décrochage scolaire :**

www.ctreq.qc.ca/Afficher.aspx?page=14146&langue=fr

Un guide incluant de nombreuses informations sur le décrochage scolaire et permettant d'intervenir auprès de trois clientèles : l'école, les parents et les élèves.

184, rue Racine, bureau 400, Loretteville (Québec) G2B 1E3

Téléphone : (418) 840-2223

Télécopieur : (418) 840-0059

Courriel : courrier@ctreq.qc.ca

Site Internet : www.ctreq.qc.ca

- **Immigration et métropoles - Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine**

Il s'agit l'un des cinq centres canadiens créés dans le cadre du projet Metropolis et représente un réseau de plus de soixante-dix chercheurs qui proviennent de plusieurs institutions universitaires partout au Québec. Immigration et métropoles participe également au projet Metropolis international, un réseau de chercheurs et de décideurs provenant d'une quinzaine de pays et engagés dans un programme de recherche comparatif en immigration et en intégration. Immigration et métropoles se penche entre autre sur l'éducation et la formation comme processus d'intégration.

Quatre domaines de recherche sont identifiés, correspondant aux enjeux de recherche soulevés en maintes occasions par les partenaires, les milieux de décision et également par les chercheurs : la réussite scolaire et la mobilité sociale des élèves d'origine immigrante; l'apprentissage des langues, la francisation et les habiletés langagières tant des jeunes élèves que des adultes immigrants; l'éducation à la citoyenneté dans un contexte pluraliste;

l'adaptation des institutions à la diversité, notamment la question d'évaluation des programmes institutionnels de formation aux relations interculturelles.

C.P. 6128, Succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7(adresse postale)
3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec), H3T 1P1(adresse physique)
Téléphone : (514) 343-7246
Télécopieur : (514) 343-7078
Courriel : im-metropolis@umontreal.ca
Site Internet : im.metropolis.net

- **Lafranchise, Nathalie et Georges-Henri, Arenstein.** 2002. « Des mentors pour la jeunesse : Comment faire reculer le décrochage scolaire », *Magazine Psycho-Média*, septembre 2002. www.psychomedia.qc.ca/pn/modules.php?name=News&file=article&sid=2889 (consulté en janvier 2005).
- **Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.** 2004. « Annexe : Quelques faits statistiques relatifs aux jeunes issus de l'immigration » dans *Document de présentation de la recherche-action Québec pluriel*. www.messf.gouv.qc.ca/programmes-mesures/quebec-pluriel/publications.asp (consulté en janvier 2005).

Projets pilotes dont l'objectif est de proposer des pistes d'action pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 24 ans issus de communautés culturelles ou de minorités visibles, qui sont aux prises avec les problèmes de décrochage scolaire, de sous-scolarisation et de chômage.

- **Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROQLD)**

Regroupement d'organismes communautaires œuvrant à la lutte au décrochage scolaire. Sa mission est de favoriser la concertation, les échanges et le réseautage entre les organismes qui travaillent à cette problématique, d'assurer leur représentation au sein et face aux diverses instances publiques et communautaires et de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

8605, rue Berri, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2G3
Téléphone : (514) 387-0716
Télécopieur : (514) 387-7230
Courriel : info@rocqld.org
Site Internet : www.rocqld.org